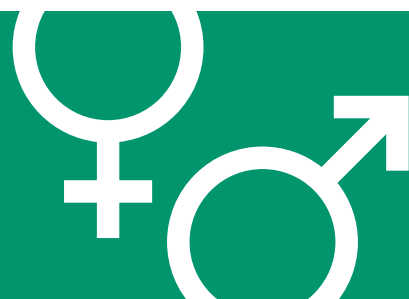




LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

Synthèses de connaissance sur le **genre** et les systèmes **ESEC**



Synthèse 1, Février 2019

**Pourquoi
les systèmes
ESEC sont
importants pour
les femmes et
les filles**



Photos : Dominic Chavez/Banque mondiale



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



IDRC | CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Nous Soutenons le



MÉCANISME DE
FINANCEMENT
MONDIAL

REMERCIEMENTS

Publié par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC)

Au Centre de recherche pour le développement internationale

PO Box 8500, Ottawa, ON, Canada K1G 3H9

© Centre de recherche pour le développement internationale 2019

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.

Remerciements particuliers à :

- Nos partenaires, Open Data Watch, qui ont géré avec diligence la production de la série de synthèses de connaissances;
- Les auteurs qui ont contribué à cette synthèse de connaissances : Irina Dincu, Nomthandazo Malambo, Mayra Buvinic, Eleanor Carey, Shaïda Badiée, Deirdre Appel et Jessica Espey;
- Les pairs examinateurs pour leurs contributions réfléchies et leurs examens qui nous ont aidés à améliorer notre réflexion et nos méthodes : Raj Gautam Mitra, Eric Swanson, William Hensley, et Jay Neuner;
- Rob Herrera et son équipe de H3 Creative, Inc. pour leur travail approfondi dans la conception graphique et la mise en page finale de cette publication; et
- L'équipe du Centre d'excellence sur les systèmes ESEC pour tout le travail accompli pour faire de cette publication une réalité.

TABLE DES MATIÈRES

Informations sur le programme	4
Rendre l'invisible visible : comment les systèmes ESEC contribuent à l'autonomisation des femmes et des filles, par Irina Dincu et Nomthandazo Malambo, du Centre d'excellence sur les systèmes ESEC	5
Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD par Mayra Buvinic et Eleanor Carey, de Data2X.	17
Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis par Shaida Badiie et Deirdre Appel, de l'Open Data Watch	37
Les coûts et les avantages des systèmes ESEC comme outil d'autonomisation des femmes par Jessica Espey, du Réseau de solutions pour le développement durable.....	59

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

À propos du Centre d'excellence

Hébergé au CRDI, le **Centre d'excellence** est une plateforme de connaissances mondiale qui appuie activement les efforts nationaux visant à renforcer les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC). Le Centre collabore avec des organisations et des experts afin de faciliter l'accès à l'information et à l'expertise, notamment aux normes, aux outils, aux données de recherche et aux bonnes pratiques à l'échelle mondial.

Le Centre d'excellence a été créé grâce au financement d'Affaires mondiales Canada et du CRDI et contribue directement aux travaux du Mécanisme de financement mondial, une plateforme de financement clé de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents du Secrétaire général de l'ONU.

À propos du CRDI

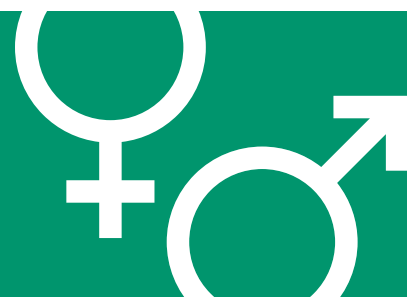
S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Le CRDI collabore avec de nombreux intervenants, notamment des organisations de la société civile, des groupes de réflexion, des organisations régionales et des ministères du monde en développement, afin de promouvoir la croissance, de réduire la pauvreté et de susciter des changements positifs à grande échelle.

Contact

Centre de recherche pour le
développement internationale
PO Box 8500, Ottawa, ON
Canada K1G 3H9
Tel: (+1) 613-236-6163
Email: esec@idrc.ca
www.systemesesec.ca



Synthèses de connaissances sur le **genre** et les systèmes **ESEC**



Synthèse 1, n° 1

Rendre l'invisible visible : Comment les systèmes ESEC contribuent à l'autonomisation des femmes et des filles

Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

MESSAGES CLÉS

- **L'enregistrement de l'état civil est essentiel pour la protection des libertés et des droits fondamentaux des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables.** L'identité juridique, la preuve d'âge et l'état civil facilitent l'accès aux droits et aux services essentiels, notamment la protection sociale, le droit de vote, les soins de santé, l'éducation et les services financiers.
- **Les statistiques de l'état civil obtenues à partir de l'enregistrement de l'état civil fournissent des données précieuses,** nécessaires pour suivre les progrès en faveur de l'égalité des sexes, notamment les cibles des objectifs de développement durable (ODD) relatives à la mortalité infantile et maternelle, à l'éducation et à l'accès aux services.
- **À l'échelle mondiale, les femmes et les filles doivent encore franchir bien des obstacles financiers, culturels et juridiques** pour bénéficier de l'ensemble des avantages et de la protection que confère l'enregistrement de l'état civil.
- **Pour pouvoir compter et protéger toutes les femmes et les filles, mais aussi répondre à leurs besoins,** il sera essentiel de se pencher sur les normes juridiques, financières ou sociales relatives aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) qui excluent les femmes et accroissent leur vulnérabilité.
- **Cette série de synthèses de connaissance, produite par le Centre d'excellence sur les systèmes ESEC en partenariat avec Open Data Watch,** vise à éclairer la base de données probantes susceptible de favoriser les changements institutionnels et sociétaux nécessaires pour renforcer les systèmes ESEC et faire en sorte qu'ils soient plus inclusifs.

Les objectifs de développement durable (ODD) visent à éradiquer la pauvreté et à créer de meilleures conditions de vie pour tous. La pierre angulaire du programme de développement durable est un engagement audacieux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles (inscrit dans l'**ODD 5**), y compris l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les gouvernements du Canada, de la Suède et de l'Islande ont récemment adopté des politiques d'aide internationale explicitement orientées vers la cause féminine (CRDI, 2018). Cet engagement accru en faveur de l'égalité des sexes ne pouvait pas être plus opportun. Si, dans de nombreux pays, des avancées déterminantes ont été obtenues en matière de parité entre les sexes dans les systèmes éducatif, sanitaire, politique et économique, il reste encore fort à faire (**Forum économique mondial 2018**).

Il convient toutefois de noter que les données disponibles pour mesurer et atténuer les difficultés que rencontrent encore les femmes et les filles sont insuffisantes. Il est essentiel de disposer de statistiques pertinentes, fiables et opportunes sur les sexospécificités pour comprendre les différences entre les hommes, les femmes et tout autre groupe vulnérable, et ce, dans toutes les sociétés (**Nations Unies 2015**). Ce type de données ventilées par sexe, portant sur des indicateurs de base tels que la population, la santé, l'éducation et le travail, est indispensable si l'on souhaite mesurer et contribuer à faire avancer les choses afin de parvenir à une véritable égalité. Néanmoins, les statistiques dont nous disposons à l'échelle nationale ne sont pas suffisamment nuancées et précises, sur le plan local, pour nous permettre de déterminer quelles sont les personnes réellement laissées pour compte et pourquoi elles le sont (Mullinax, Hart et Vargas Garcia, 2018). Sans les données adéquates, ventilées selon les variables appropriées, les plus vulnérables risquent d'être laissés encore plus pour compte.

Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) constituent une composante indispensable de l'écosystème de données nécessaire pour mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes. En tant que systèmes administratifs gouvernementaux, ils bénéficient de capacités inégalées pour fournir des données fiables et en temps réel, ventilées à l'échelon le plus bas, par sexe, localisation géographique et autres caractéristiques pertinentes. Les systèmes ESEC sont essentiels pour le suivi des progrès à l'égard des ODD; 67 indicateurs portant sur 12 des 17 ODD peuvent être mesurés de la façon la plus efficace qui soit grâce aux données tirées de systèmes ESEC performants (**Mills et coll. 2017**). L'amélioration des systèmes ESEC est une cible de l'**objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces**. Les systèmes ESEC constituent une source de données cruciale pour de nombreux indicateurs des ODD liés aux sexospécificités, sont nécessaires pour le suivi de la mortalité maternelle et infantile, et contribuent à éclairer les indicateurs sur l'éducation et l'accès aux services sociaux (**SDSN TReNDS et Open Data Watch 2018**). Grâce à des systèmes ESEC performants, les pays disposent des données probantes nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques répondant aux besoins uniques des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables.

En outre, l'enregistrement de l'état civil lui-même, c'est-à-dire l'inscription continue, permanente, obligatoire et universelle de l'existence et des caractéristiques des faits d'état civil (naissances, mariages et décès), protège les libertés et les droits fondamentaux des femmes et des filles. Les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables ont besoin d'une preuve d'âge et d'identité pour avoir accès aux services sociaux, chercher un emploi, ouvrir un compte bancaire, obtenir un crédit et un prêt, posséder une entreprise et exercer leur droit de vote. La possession d'un certificat de naissance a un effet

positif sur le développement et la croissance des jeunes enfants (Jeong, Bhatia et Fink 2018). L'enregistrement des mariages et des décès constitue un outil efficace d'autonomisation des femmes, car il facilite l'accès aux prestations sociales et aux mesures de protection sociale (Pryor 2016). Les femmes en ont besoin pour prétendre aux droits de propriété ou pour recevoir des prestations de retraite, des pensions alimentaires pour enfants ou un héritage à la rupture de leur mariage ou lors du décès du conjoint ou d'un parent.

Les systèmes ESEC sont ainsi fondamentaux pour le développement inclusif, car ils fournissent des données en temps réel à même de guider la planification de la prestation de services et facilitent l'accès à ces services ou prestations. Cet aspect est particulièrement important pour répondre aux besoins des populations vulnérables et difficilement accessibles, dont l'écrasante majorité est constituée de femmes et d'enfants.

Le **Centre d'excellence sur les systèmes ESEC**, au sein du **Centre de recherches pour le développement international** (CRDI), a été établi afin d'inspirer une mobilisation mondiale pour l'intégration des analyses comparatives entre les sexes pour toutes les activités en vue de renforcer les systèmes ESEC en discutant de l'état actuel du domaine, en évaluant les possibilités et les défis et en déterminant les domaines de recherche et les actions prioritaires dans le but d'améliorer l'enregistrement des faits d'état civil pour les femmes et les filles. Dans le cadre de cet engagement, le Centre d'excellence est fier de lancer cette série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC. La série publiera, tout au long de l'année 2019, trois synthèses de connaissance, et chacun sera composé de quatre articles. Créée en partenariat avec **Open Data Watch**, la série synthétisera et diffusera les principaux messages, les études de cas novatrices et les constatations émergentes



Photo : Mohamad Al-Arief/Banque mondiale

dans une multitude d'aspects concernant les systèmes ESEC, y compris l'enregistrement des naissances, des mariages ou des divorces, et des décès. Elle abordera également des questions telles que les capacités, l'innovation et la mobilisation des ressources.

Cette série de synthèses de connaissance permettra de démontrer l'importance des systèmes ESEC pour atteindre un meilleur niveau de vie pour tous, pour protéger les droits des femmes et des filles et pour surveiller les progrès à l'égard des engagements mondiaux en matière d'égalité des sexes. Cet article d'introduction explique pourquoi le Centre d'excellence prend en charge cette initiative, présente les trois autres articles et examine les thèmes des synthèses de connaissance à venir.

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES ESEC, PROTECTION DES FEMMES ET DES FILLES

Cette série de synthèses de connaissance s'inscrit dans une stratégie plus vaste du Centre d'excellence, à savoir prendre part à la conversation mondiale sur le genre et les systèmes ESEC et la diriger. Même si les systèmes ESEC procurent aux gouvernements

et aux particuliers de nombreux avantages, ils sont constamment faibles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, et les aspects sexospécifiques sont souvent négligés. Plus de 100 pays en développement ne disposent toujours pas d'un système ESEC fonctionnel permettant l'enregistrement complet des naissances, des mariages, des divorces et des décès (**Banque mondiale 2018**). Seuls 46 pays ont été en mesure de fournir des statistiques fiables sur les décès, ventilées par sexe (d'après les systèmes d'enregistrement de l'état civil) au moins une fois pendant la période de 2011 à 2014 (**Nations Unies 2015**).

À l'échelle mondiale, les femmes et les filles doivent encore franchir bien des obstacles financiers, culturels et juridiques pour profiter pleinement des avantages et de la protection que confère l'enregistrement de l'état civil : coûts d'enregistrement, obligation d'être accompagnée d'un homme pour l'enregistrement d'un mariage ou de la naissance d'un enfant, incapacité du système à tenir compte des mariages coutumiers, pratiques d'enterrement et lois successorales. Dans certains pays, tels que la Syrie, le Népal, le Bhoutan et le Nicaragua, les enfants ne peuvent pas être inscrits de façon permanente sans la signature de leur père ou de leur grand-père (**UNICEF 2013**). Si, dans le monde entier, les filles et les garçons sont habituellement inscrits de manière égale à la naissance, des pays comme le Soudan, le Niger, la Namibie, la Guinée-Bissau, le Tadjikistan, le Costa Rica, l'Arménie et la Thaïlande privilégient toutefois l'enregistrement des naissances de garçons au détriment de celles des filles (**Bhatia et coll. 2017**). Le mariage des personnes mineures (moins de 18 ans) est permis dans 7 pays et autorisé avec accord parental dans 22 autres pays (**UNICEF 2017**). En 2016, au moins 10 pays d'Afrique subsaharienne n'étaient pas tenus, sur le plan juridique, d'enregistrer les mariages (**Hanmer et Elefante 2016**). Au Maroc, les décès

des hommes sont deux fois plus susceptibles d'être enregistrés que ceux des femmes (**Silva 2016**). Dotés de tels systèmes, peu fonctionnels et ne tenant pas compte des sexospécificités, les gouvernements peinent à élaborer des politiques et des programmes visant à protéger et à soutenir les femmes et les filles tout au long de leur vie.

Le Centre d'excellence soutient et promeut les efforts destinés à renforcer les systèmes ESEC afin qu'ils incluent et comptabilisent toutes les femmes, les filles et les autres populations vulnérables. Dans le cadre de sa mission de renforcement des systèmes, il prend part aux initiatives mondiales d'accroissement du nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dotés de systèmes ESEC complets fournissant des registres fiables et à jour de naissances, de mariages, de décès et autres faits d'état civil. Plus particulièrement, il œuvre à l'amélioration des systèmes ESEC pour le suivi des progrès en matière de santé des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents dans les pays admissibles à une aide par l'intermédiaire du **Mécanisme de financement mondial** (GFF). L'analyse comparative entre les sexes est une thématique clé et la pierre angulaire du travail du Centre d'excellence, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale.

Le Centre d'excellence a notamment pour objectif d'accroître la disponibilité des guides, des outils et des données probantes afin d'élaborer ou de mettre en œuvre des systèmes ESEC efficaces. En tant qu'initiative rassemblant les travaux de recherche d'experts, cette série de synthèses de connaissance viendra étoffer la base de connaissances actuellement limitée sur les aspects sexospécifiques des systèmes ESEC.

Le Centre d'excellence effectue déjà de réels progrès concernant un autre de ses objectifs en cours : contribuer à améliorer les mécanismes de coordination et de collaboration entre les parties prenantes au renforcement des systèmes

ESEC. Le 26 février 2018, le Centre d'excellence et ses partenaires ont organisé un débat et des consultations techniques de haut niveau sur les sexospécificités et les systèmes ESEC dans le cadre d'un événement intitulé « **Rendre l'invisible visible : les systèmes ESEC comme base pour réaliser le plan d'action d'égalité des sexes de 2030** ». Cette réunion était la première du genre à porter uniquement sur les aspects sexospécifiques des systèmes ESEC et sur les obstacles à l'enregistrement des faits d'état civil propres aux femmes et aux filles. Elle a réuni différents groupes de parties prenantes, notamment des officiers d'état civil, des statisticiens, des collaborateurs des Nations Unies, et des experts en santé publique et en matière de sexospécificités. Ensemble, ils ont abordé les difficultés, les possibilités et les initiatives en matière d'élimination des obstacles à l'enregistrement des faits d'état civil. La réunion a suscité un vif intérêt et a contribué à structurer le dialogue sur les sexospécificités dans le plan d'action mondial en matière d'ESEC. Elle a notamment permis d'affirmer le rôle essentiel des systèmes ESEC dans la réalisation des ODD, l'élimination des écarts entre les données relatives aux deux sexes et les efforts visant à ne laisser personne pour compte.

Dans la lignée de cette réunion, un événement parallèle a été organisé au cours du Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui s'est tenu à Dubaï, aux Émirats arabes unis, en octobre 2018. L'événement, intitulé « **L'enregistrement d'état civil comme outil pour l'autonomisation des femmes** », a permis de présenter la série synthèses de connaissance, d'entendre les auteurs de la première synthèse, et de recueillir des commentaires et des suggestions sur les thèmes à aborder dans les synthèses de connaissance à venir.

MOTIVATIONS ET OBJECTIFS

Cette série de synthèses de connaissance s'appuie sur les résultats des réunions techniques précédentes, intègre les recherches actuelles sur la question et reflète une grande détermination à faire progresser les systèmes ESEC de façon qu'ils comptabilisent toutes les femmes et les filles. Elle vise à informer et encourager davantage les efforts afin de combler les écarts entre les données sur les deux sexes et de s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Elle servira d'outil pour stimuler les conversations et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques. En alimentant la discussion sur l'importance des systèmes ESEC pour le plan d'action d'égalité des sexes mondial en cours, elle aidera à donner un élan et à s'assurer que les connaissances émergentes sont transmises et utilisées.

Plus précisément, la série a pour objectif de répondre aux besoins urgents suivants¹ :

- **Établissement des priorités** : Les systèmes ESEC doivent être une priorité dans les plans nationaux de développement, les plans statistiques et les programmes mondiaux.
- **Équilibre** : Tous les éléments des systèmes ESEC doivent être renforcés de manière égale avec un équilibre entre les investissements dans les systèmes de gestion de l'identité (ID) et dans les systèmes ESEC.
- **Partenariat** : Établir des systèmes ESEC performants requiert la collaboration entre les différents secteurs gouvernementaux et le secteur privé.

1 Ceux-ci ont été déterminés au cours de consultations dans le cadre de la réunion du 26 février 2018, « **Rendre l'invisible visible : les systèmes ESEC comme base pour réaliser le plan d'action d'égalité des sexes de 2030** ».

- **Recherche** : Il faut améliorer les connaissances pour comprendre les obstacles que rencontrent les femmes et les filles, et mieux encourager et promouvoir l'enregistrement afin de combler les lacunes en matière de données.
- **Innovation** : Il est nécessaire, pour comprendre l'effet multiplicateur potentiel de la technologie, d'étudier l'état et l'utilisation actuels des innovations dans les systèmes ESEC pour les femmes et les filles, dans les économies développées et en développement.
- **Renforcement des capacités** : Une documentation des approches réussies de renforcement des capacités est nécessaire afin d'appuyer un plan d'action prospectif.
- **Financement** : La valeur économique, politique et sociale des données des systèmes ESEC doit être mieux communiquée pour accroître le financement des initiatives actuelles et des efforts continus qui produiront des résultats efficaces dans un délai relativement court.



Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

ÉLIMINATION DES LACUNES DANS LA COMPRÉHENSION

Une meilleure compréhension de la façon de surmonter les obstacles que rencontrent les femmes et les filles, en particulier en fonction du contexte politique et culturel propre à un pays, est nécessaire. Ceci est particulièrement important pour l'amélioration des systèmes ESEC dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Malheureusement, on trouve très peu d'études de cas rigoureuses sur les réussites et les échecs de ces interventions. De ce fait, un manque de connaissances perdure quant aux contraintes immédiates et aux facteurs sous-jacents qui peuvent influencer sur l'enregistrement de plusieurs faits d'état civil pour les femmes et les filles. Et même si, depuis quelques années, l'importance de systèmes ESEC efficaces est de plus en plus reconnue, il existe peu de données probantes sur les inégalités entre les sexes et les obstacles auxquels sont confrontées les femmes. Certaines questions demeurent sans réponse, donnant lieu à l'approche suivante :

- **Examen des obstacles et des préjugés cachés** : Quels sont les préjugés sexistes qui existent dans les systèmes juridiques régissant l'enregistrement de l'état civil ? Comment les cadres juridiques actuels découragent-ils ou interdisent-ils aux femmes l'enregistrement de faits d'état civil tels que la naissance de leur enfant ou leur propre mariage ? Quels obstacles culturels, économiques ou sociaux peuvent empêcher les femmes et les filles d'enregistrer leurs faits d'état civil ?
- **Découverte des lacunes** : Où sont les lacunes en matière de données sur l'enregistrement ? Où les femmes sont-elles le moins susceptibles d'être comptées, inscrites ou reconnues ? Comment pouvons-nous augmenter la demande d'enregistrement parmi ces populations



vulnérables ? Comment pouvons-nous mieux faire participer les hommes pour faire en sorte que les faits d'état civil relatifs à leurs filles et à leurs femmes soient légalement enregistrés ?

- **Élaboration d'une stratégie :** Comment les pays devraient-ils enregistrer les décès, les divorces et les différents types de mariages, en particulier ceux qui sont les moins susceptibles d'être enregistrés ou reconnus ? Comment pouvons-nous élaborer des stratégies fondées sur des données probantes ou concevoir des programmes qui facilitent l'enregistrement des faits d'état civil pour les femmes et les filles ?
- **Renforcement des capacités, transmission des connaissances et augmentation de l'utilisation et de l'effet des données :** Comment les pays peuvent-ils renforcer leurs capacités techniques et administratives ? Sur le plan local, de quelle manière les organismes responsables de l'enregistrement peuvent-ils enregistrer plus efficacement les mariages et les divorces ? Comment pouvons-nous accroître l'utilisation des données et la promotion de l'élaboration de politiques fondée sur des données probantes ?

EXAMEN DE LA SÉRIE DE SYNTHÈSES DE CONNAISSANCE

Les points mentionnés ci-dessus offrent un aperçu des éléments ayant motivé l'élaboration de la série de synthèses de connaissance et des sujets qui seront abordés dans chaque article. L'élan qui sous-tend la série de synthèses de connaissance vise à créer un recueil qui cerne les problèmes et les défis actuels, offre des occasions et des solutions et propose un appel à l'action parmi les parties prenantes pertinentes dans leur domaine. Grâce à la publication de cette série, la recherche sexospécifique et liée aux systèmes ESEC sera diffusée, ce qui permettra de plaider en faveur d'investissements

supplémentaires dans le but d'améliorer les systèmes ESEC et de promouvoir l'égalité des sexes.

La recherche fournira un soutien essentiel aux parties prenantes, y compris les organismes gouvernementaux, les organismes de financement, la Commission de statistique de l'ONU et les organismes de normalisation, les universitaires et les partisans pour les données sexospécifiques. Parmi les parties prenantes, la série accroîtra la sensibilisation aux questions émergentes et favorisera l'adoption de bonnes pratiques.

En tant que première synthèse de connaissance de la série, ce recueil de textes précède une série de discussions sur le thème des systèmes ESEC pour les femmes. La série de synthèses commence par cet article : une vue d'ensemble des motivations et des objectifs de la série de synthèses de connaissance. Les articles suivants présentent ensuite en détail les systèmes ESEC pour les femmes, ainsi que leur rôle dans le programme de développement durable en particulier, avant d'approfondir certains thèmes dans ce domaine tels que le financement et le renforcement des capacités.

Une courte description de chaque article de cette première synthèse de connaissance est présentée ci-dessous.

Article n° 2 : Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD

Le deuxième article de cette synthèse de connaissance est le suivant : « Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD », de Mayra Buvinic et Eleanor Carey, de Data2X. L'article offre une vue d'ensemble de l'importance des systèmes ESEC pour les femmes et les filles, et examine les lacunes de la recherche dans la compréhension de ces aspects. Il examine les données probantes existantes sur l'interaction

entre la sexospécificité et les systèmes ESEC, et précise les avantages de cette interaction pour les femmes et les systèmes ESEC, puis résume les principaux thèmes qui ressortent des données probantes empiriques. Ces thèmes contribuent à définir une perspective sexospécifique. En conclusion, l'article fournit des recommandations relatives à la recherche et aux politiques.

Article n° 3 : Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis

Le troisième article, « Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis », de Shaida Badiee et Deirdre Appel d'Open Data Watch, ancre les systèmes ESEC et les sexospécificités plus profondément au sein du programme de développement durable. Plus précisément, il examine les indicateurs sexospécifiques au sein des ODD et associe leur mesure aux données fournies par les systèmes ESEC. Les articles précédents sur les systèmes ESEC et les ODD ont décrit le caractère central des systèmes ESEC dans le programme de développement durable, mais aucun n'a adopté une perspective sexospécifique. Cet article l'a quant à lui adoptée, en soulignant la pertinence des systèmes ESEC pour les engagements mondiaux en faveur de l'égalité des sexes. L'article examine les données ouvertes et l'interopérabilité des systèmes comme des pistes potentielles de progrès.

Article n° 4 : Les coûts et les avantages des systèmes ESEC comme outil d'autonomisation des femmes

Le dernier article de la synthèse, « Les coûts et les avantages des systèmes ESEC comme outil d'autonomisation des femmes », rédigé par Jessica Espey, du Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN), prend du recul par rapport à l'examen des systèmes ESEC eux-mêmes pour se pencher

sur les données financières sous-jacentes. Les articles précédents de la synthèse analysent les avantages de systèmes ESEC robustes pour l'égalité entre les sexes, nous offrant une meilleure compréhension de la dynamique sociétale, des occasions et des expériences sexospécifiques, et permettent de fournir des services propres au genre et au sexe, et de garantir que personne n'est laissé de côté, conformément au mandat du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet article complète l'analyse contextuelle en se concentrant sur certaines des entraves pratiques à l'expansion des systèmes ESEC, c'est-à-dire les coûts, les niveaux actuels d'investissement et le déficit, tout en mettant en lumière l'immense possibilité d'investissement.

Articles et synthèses de connaissance à venir

Deux autres synthèses de connaissance seront publiées en 2019. Voici, entre autres, les thèmes et les sujets qui pourront être abordés dans les prochains synthèses de connaissance : efforts actuels et plans de développement des capacités à venir pour l'amélioration des systèmes ESEC; meilleures politiques et pratiques encourageant l'enregistrement des femmes et des filles; amélioration de l'enregistrement des décès des femmes et des filles; rôle des instituts nationaux de statistique dans l'amélioration des systèmes ESEC et des données sexospécifiques; recoupement entre les systèmes ESEC et l'identité juridique d'un point de vue sexospécifique; cadres juridiques et législation; et coûts économiques et valeur des investissements dans les systèmes ESEC. À l'instar de la première synthèse de connaissance, les autres synthèses seront rédigées par des experts en la matière. Chaque article et chaque synthèse de connaissance s'appuieront sur les thèmes précédents dans le but de conclure l'initiative par un recueil d'articles plus vaste que la somme des différentes parties.



DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE : PROMOUVOIR LA PROGRAMMATION DU GENRE DANS LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ESEC

L'amélioration des systèmes ESEC pour les femmes et les filles ne doit pas se résumer à la documentation des avantages et à la publication des rapports de recherche ou des documents stratégiques. Elle nécessite un investissement, un engagement et une collaboration de tous les instants, ainsi qu'un changement plus vaste sur le plan des institutions et des systèmes. Pour être obtenue, l'égalité matérielle nécessite une transformation fondamentale des institutions économiques et sociales, y compris des croyances, des normes et des attitudes qui les façonnent (**ONU Femmes 2016**). Il est essentiel de se pencher sur les normes et les systèmes sous-jacents, qui continuent de façonner les vulnérabilités et les inégalités fondées sur le sexe (CRDI, 2018). Pour les systèmes ESEC, cela signifie qu'il ne suffira pas d'accroître la sensibilisation aux écarts entre les sexes ou d'améliorer l'accès des femmes aux services d'enregistrement de l'état civil. Il sera indispensable de se pencher sur les normes et les systèmes juridiques, financiers, culturels ou sociaux qui excluent les femmes et accroissent leur vulnérabilité.

En publiant des rapports de recherche et des documents stratégiques de grande qualité, cette série de synthèses de connaissance vise à éclairer la base de données probantes à même de favoriser les changements institutionnels nécessaires, reconnaissant que ce type de changement est souvent un processus progressif à long terme. L'information théorique que présente cette série doit être mise en pratique. Grâce à ces informations, les organismes internationaux pourront améliorer le financement de la recherche et de l'aide

technique; les organismes de recherche seront en mesure d'améliorer l'évaluation des interventions et de comprendre les facteurs influant sur l'accès; et la société civile sera à même d'apporter un nouvel éclairage sur l'incidence des systèmes ESEC sur la vie des hommes, des femmes et des enfants.

C'est l'objectif du Centre d'excellence et de ses partenaires : rassembler ces parties prenantes afin d'améliorer les systèmes ESEC et de tendre un peu plus vers la réalisation des ODD. Indépendamment de leur situation géographique, de leur origine ethnique, de leur richesse, de leur nationalité ou d'autres facteurs, toutes les femmes et toutes les filles doivent être comptées pour pouvoir être protégées et autonomes, et pour que leurs besoins soient satisfaits.



Cet article a été rédigé par Irina Dincu et Nomthandazo Malambo du Centre d'excellence. Il fait partie de la série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC, qui a été mise au point par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), en partenariat avec Open Data Watch.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.

*Référence suggérée : Dincu, Irina et Nomthandazo Malambo, 2019. **Rendre l'invisible visible : Comment les systèmes ESEC contribuent à l'autonomisation des femmes et des filles.** Série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC. Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario).*

© Centre de recherches pour le développement international, 2019

RÉFÉRENCES

Bhatia, Amiya, et coll. 2017. « Who and Where are the Uncounted Children ? Inequalities in Birth Certificate Coverage Among Children Under Five Years in 94 Countries Using Nationally Representative Household Surveys » (en anglais seulement). *International Journal for Equity in Health* 16 (1): 148. <https://equityhealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12939-017-0635-6>

Centre de recherches pour le développement international. 2018. *Recherche transformatrice sur les sexospécificités – Tirer des leçons du Centre de recherches pour le développement international*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2017. *Aperçu de l'enregistrement des faits d'état civil en Afrique subsaharienne*, UNICEF, New York, 2017. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2018/01/Civil-Registration-French-Final.pdf>

Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2013. *Every Child's Birth Right: Inequities and trends in birth Registration*, UNICEF, New York. https://www.unicef.org/publications/files/Birth_Registration_11_Dec_13.pdf

Forum économique mondial. 2018. *The Global Gender Gap Report 2018*. Genève, Suisse, Forum économique mondial. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2018.pdf

Hanmer, Lucia et Marina Elefante. 2016. « The Role of Identification in Ending Child Marriage » (en anglais seulement). Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25184/TheRoleofIdentificationinEndingChildMarriage.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Jeong, Joshua, Amiya Bhatia et Gunther Fink. 2018. « Associations between birth registration and early child growth and development: evidence from 31 low- and middle-income countries » (en anglais seulement). *BMS Public Health*, 18:673. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-5598-z>

Mills, Samuel, et coll. 2017. *Système d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) pour le suivi des objectifs visant le développement durable*. Document préparé pour le cours de formation en ligne sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil.

Mullinax, Margo, Jacqueline Hart et Alejandra Vargas Garcia. 2018. *Using Research for Gender Transformative Change: Principles and Practice* (en anglais seulement). Ottawa, Centre de recherches pour le développement international.

Nations Unies. 2015. *Les femmes dans le monde, 2015 : des chiffres et des idées*. New York : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division des statistiques. https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/WorldsWomen2015_French.pdf

Nations Unies. Sustainable Development Knowledge Platform. New York : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales. <https://sustainabledevelopment.un.org/>

ONU Femmes. 2016. *Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 : Transformer les économies, réaliser les droits*. New York, ONU Femmes. http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport_fre_06_05.pdf



Pryor, Emily Courey. 2016. « How Marriage Registration Data Can Boost Gender Equality » (en anglais seulement). Devex – blogue Global Views. 12 août 2016. <https://www.devex.com/news/how-marriage-registration-data-can-boost-gender-equality-88568>

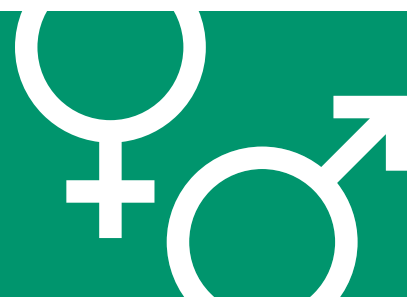
SDSN TReNDS et Open Data Watch. 2018. *Civil registration and vital statistics benefit health, child protection and governance: a case study on the return on investment for CRVS Systems* (en anglais seulement). https://static1.squarespace.com/static/5b4f63e14eddec374f416232/t/5c06e14fc2241b2779ca96a9/1543954772402/CaseStudy_CRVS_Dec2018.pdf

Silva, Romesh. 2016. *Disentangling sex-differentials in death registration and mortality estimates: preliminary findings from Morocco and Kuwait* (en anglais seulement). Présentation à l'occasion de la réunion du groupe d'experts sur la méthodologie et les enseignements tirés des évaluations des systèmes ESEC, Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies. <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/pdf/expert/26/presentations/Session3/silva-DDMs-slides-2016-11-03.pdf>

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Synthèses de connaissances sur le **genre** et les systèmes **ESEC**



Synthèse 1, n° 2

Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD

Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

MESSAGES CLÉS

- **Les systèmes d'enregistrement et des statistiques de l'état civil (ESEC) ainsi que les systèmes d'identité sont (plus) importants pour les femmes.** Les inégalités entre les sexes contribuent à l'exclusion des filles et des femmes les plus désavantagées des systèmes d'enregistrement de l'état civil et des systèmes d'identité nationale, ce qui exacerbe ces inégalités. En fait, l'enregistrement de l'état civil et les documents d'identité contribuent à abolir les inégalités en aidant à protéger les femmes et les filles contre les mariages d'enfants, en garantissent leurs droits successoraux et un divorce équitable, et en facilitant leur accès à la participation politique et aux services financiers modernes. Ces avantages font en sorte que les systèmes d'ESEC et d'identité ont une plus grande valeur pour les femmes que pour les hommes.
- **L'adoption d'une perspective sexospécifique devrait éclairer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des documents d'identité et des statistiques de l'état civil.** En fait, il est nécessaire d'adopter une perspective sexospécifique car les inégalités entre les sexes entraînent des contraintes de l'offre et de la demande qui entravent l'enregistrement de l'état civil et l'obtention de documents d'identité (lesquelles ont notamment une incidence sur l'enregistrement des naissances par les mères), et déterminent ainsi bon nombre de lacunes et de défis liés aux statistiques de l'état civil.
- **Les femmes sont tout particulièrement bien placées pour être des actrices de changement en faveur de la mise en place de systèmes universels d'identité et d'enregistrement civil qui « ne laissent personne pour compte ».** Ce rôle leur convient parfaitement puisqu'elles possèdent une connaissance directe des faits d'état civil au sein de leur famille et qu'elles préfèrent investir dans le bien-être des membres de leur famille.

- **Les statistiques publiées indiquent des inégalités entre les sexes en matière de couverture des systèmes d'ESEC et de couverture de l'enregistrement de l'identité.** De plus, les statistiques par sexe indiquent que les inégalités entre les sexes en matière de taux d'enregistrement peuvent être dissimulées par les moyennes nationales et mondiales; que les mères célibataires et adolescentes qui ont des enfants ainsi que les mariages non enregistrés entraînent des naissances non enregistrées et des coûts intergénérationnels; et que les décès des femmes peuvent être systématiquement sous-enregistrés.
- **Un programme d'action, de recherche et de données en matière d'identité et d'ESEC qui est éclairé par une perspective sexospécifique** comprend l'amélioration des données sur l'enregistrement et la certification des mariages; l'amélioration de l'enregistrement des décès et des causes de décès dans une perspective sexospécifique; l'examen des inégalités relatives à la couverture des faits d'état civil au sein des pays; l'examen des obstacles sexospécifiques à l'enregistrement qui sont liés à l'offre, y compris les restrictions juridiques; la mise à l'essai d'interventions efficaces pour augmenter la couverture de l'enregistrement et réduire les écarts entre les sexes; et concevoir des programmes préconisant une approche de conception axée sur l'humain qui vise à profiter aux femmes et aux filles.

LE RÔLE DES SYSTÈMES D'ESEC DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'enregistrement de l'état civil est « l'inscription continue, permanente, obligatoire et universelle » des faits d'état civil, y compris les naissances, les décès, les mariages et les divorces ([Nations Unies, Division de la Statistique s.d.](#)). Les systèmes universels d'enregistrement des faits d'état civil qui sont entièrement fonctionnels fournissent des statistiques de l'état civil, ce qui permet d'obtenir des statistiques désagrégées publiées en temps réel, permanentes et continues, qui sont largement exemptes d'erreurs d'échantillonnage et comportent relativement peu d'erreurs de réponse. Ils ajoutent de la valeur aux systèmes statistiques en fournissant des données fiables, granulaires et en temps opportun, à relativement peu de frais, et peuvent aider à combler les lacunes en matière de données sexospécifiques. L'enregistrement de l'état civil est également essentiel pour la protection sociale et le développement inclusif. Il permet de fournir une identification fondamentale, au moyen des certificats de naissance et des pièces d'identité nationale, dont les personnes ont besoin pour exercer les responsabilités et les droits de citoyens, et effectuer des transactions dans l'économie moderne.

De plus, un système universel d'ESEC qui est entièrement fonctionnel est l'une des exigences principales pour atteindre l'objectif de développement durable « Ne laisser personne pour compte », ainsi qu'un objectif transversal des ODD. Ces derniers engagent les pays à suivre les progrès réalisés par rapport à 17 objectifs et à 169 cibles, et ce, au moyen de 232 indicateurs mesurables. Par ailleurs, les systèmes d'ESEC contribuent à atteindre les cibles des ODD et à suivre les progrès en fournissant le numérateur ou le dénominateur de 67 indicateurs, lesquels sont répartis sur

12 objectifs (Mills et coll. 2017). La démonstration du caractère essentiel des systèmes d'ESEC pour les ODD a été consacrée comme cible 16.g, laquelle vise à « garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances ». D'autres cibles, telles que la réduction du nombre de mariages d'enfants (5.3), exigent l'amélioration des systèmes d'ESEC (Mills et coll. 2017). Les données des systèmes d'ESEC constituent la meilleure source pour déterminer le dénominateur de l'ensemble des cibles et des indicateurs axés sur la population, comme ceux de l'ODD 1, qui vise à réduire la pauvreté extrême, et génèrent le numérateur de la majorité des indicateurs de l'objectif 3, lequel porte sur la santé et le bien-être. De plus, l'indicateur 17.19.2 comprend une cible spécifique qui vise à atteindre un taux d'enregistrement des naissances de 100 % et un taux d'enregistrement des décès de 80 % d'ici 2030.

ÉTAT DES SYSTÈMES D'ESEC

Malgré l'importance des systèmes d'ESEC pour les gouvernements et les personnes, plus de 100 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire n'ont pas de systèmes d'ESEC fonctionnels, et sous-enregistrent ou omettent d'enregistrer les faits d'état civil liés à des populations précises (Banque Mondiale 2018). Voici des lacunes connues en matière d'enregistrement de ces événements :

- **L'enregistrement des naissances est loin d'être complet.** Même s'il est au cœur des statistiques de l'état civil de tous les pays, on estime que, à l'échelle mondiale, il y a environ 650 millions de naissances d'enfants âgés de 0 à 16 ans qui ne sont pas enregistrées (Gelb et Metz 2018). En utilisant des données provenant de 197 pays, l'UNICEF (2017) montre que, à l'échelle mondiale, la naissance de 29 % des enfants âgés de moins de 5 ans n'a pas été enregistrée (UNICEF 2017). En date de



Photo : Rama George-Alleyne/Banque mondiale

2013, un enfant sur sept dont la naissance a été enregistrée ne possédait pas de certificat de naissance, mais cette proportion variait considérablement selon les régions et les pays (UNICEF 2013)

- **La possession d'une identité juridique est cruciale, mais la couverture d'enregistrement est faible,** surtout dans les pays à faible revenu. Un certificat de naissance constitue un « document fondamental » et aide à établir l'identité juridique qui, par ricochet, permet d'accéder aux services financiers, à la protection sociale et aux services sociaux, ainsi qu'à la participation politique (Dahan & Hanmer 2016). Malgré l'importance d'une telle identification, les données d'enquête provenant de 99 pays indiquent que près de 40 % de la population admissible dans les pays à faible revenu ne possède aucune identité juridique. Dans les pays à revenu intermédiaire, les lacunes en matière de couverture sont moins importantes puisque moins de 10 % de la population ne possède pas une identité juridique, mais elles existent quand même (Banque Mondiale 2018).

■ **La moitié de l'ensemble de décès ne sont pas bien documentés à l'échelle mondiale**

et, dans les pays à faible revenu, les données exactes sur les causes des décès sont à peu près inexistantes ([Centre de recherche pour le développement international 2018](#)). La tâche consistant à enregistrer avec exactitude les décès et les causes de décès est difficile car la plupart des décès surviennent en dehors des établissements médicaux et les professionnels de la santé disposent souvent d'une information limitée pour déterminer correctement la cause du décès, ou n'ont pas suivi la formation nécessaire pour le faire ([OMS 2010](#)). Les enquêtes auprès des ménages ne sont pas en mesure de recueillir des renseignements sur les causes de décès et, par conséquent, elles ne doivent pas servir de solution de rechange à un système d'enregistrement des faits d'état civil qui fonctionne bien.

- **De tous les faits d'état civil, l'enregistrement des mariages et des divorces est celui qui est le moins fiable et le moins accessible**, surtout dans les pays à faible revenu, et qui représente la priorité la plus faible dans le monde pour ce qui est de l'amélioration. L'enregistrement de ces faits est particulièrement problématique dans les pays où la cérémonie du mariage est largement coutumière et où les systèmes de justice qui fonctionnent mal constituent un important obstacle au divorce. Parmi les autres obstacles, on peut citer l'absence d'une définition harmonisée du mariage dans les conventions internationales.

SYSTÈMES D'ESEC, SEXOSPÉCIFICITÉ ET EXCLUSION SOCIALE

Par définition, l'enregistrement de l'état civil devrait avoir une couverture universelle; il devrait couvrir avec précision l'ensemble de la population d'un pays et suivre l'évolution de cette population tout au long de son cycle de vie, soit de la naissance jusqu'au décès. Cependant, en pratique, comme les données ci-dessus l'indiquent, il existe une disparité importante entre les pays et les personnes au sein d'un même pays, et celle-ci n'est pas aléatoire. Cette disparité a une incidence négative sur les plus défavorisés et fausse la mesure de leurs progrès. De plus, les inégalités entre les sexes sont reflétées dans l'enregistrement des faits d'état civil. Un nombre important de femmes et de filles qui sont affectées par l'exclusion et la pauvreté sont exclues du système administratif; elles sont incapables d'être protégées par l'État et n'arrivent pas à exercer leurs droits et à remplir leurs obligations.

Par conséquent, les inégalités entre les sexes qui touchent surtout les femmes et les filles appartenant à des groupes désavantagés en ce qui concerne l'enregistrement des faits d'état civil sont reflétées dans la compilation des statistiques de l'état civil, ce qui contribue à l'exacerbation de ces inégalités. Ces dernières, seules et en interaction avec d'autres déterminants de l'exclusion, tels que le revenu, l'emplacement géographique, la race et l'origine ethnique, contribuent à expliquer les motifs pour lesquels certains groupes ne sont pas pris en compte dans les statistiques de l'état civil.

Afin de faire en sorte que les systèmes d'ESEC soient véritablement universels, qu'ils ne laissent personne pour compte et qu'ils mesurent avec précision les progrès, il faudra intégrer une perspective sexospécifique dans le cadre juridique, le processus opérationnel ainsi que



la formation en lien avec l'enregistrement des faits d'état civil; la collecte et la compilation des statistiques de l'état civil et la fourniture d'une identité juridique; ainsi que la surveillance de l'exécution universelle des systèmes d'identité et de statistiques de l'état civil.

Le présent document examine les preuves probantes existantes sur l'interaction entre la sexospécificité et les systèmes d'ESEC. Celui-ci précise tout d'abord les avantages de cette interaction pour les femmes et les systèmes d'ESEC, puis résume les principaux thèmes qui ressortent des données probantes empiriques et qui contribuent à définir une perspective sexospécifique. En conclusion, le document fournit des recommandations relatives à la recherche et aux politiques.

POURQUOI LES SYSTÈMES D'ESEC SONT (PLUS) IMPORTANTS POUR LES FEMMES

Même si l'enregistrement de l'état civil et les documents d'identité sont souvent considérés comme étant des éléments distincts, ceux-ci sont des parties intégrantes d'un parcours de vie qui comprend l'enregistrement de la naissance; la prestation de services et l'obtention d'un document d'identité nationale; l'enregistrement du mariage et l'exercice des droits de citoyens; et l'enregistrement du décès. Même si la couverture des documents d'identité et des systèmes d'ESEC revêt une importance vitale pour les hommes et les femmes, elle est nettement plus importante pour ces dernières. En effet, les systèmes d'ESEC entièrement fonctionnels peuvent contribuer à abolir les inégalités préexistantes entre les hommes et les femmes, ce qui augmente leur valeur pour les femmes. Inversement, les conséquences négatives liées au fait d'être exclu des systèmes d'identité et d'enregistrement de l'état civil sont pires pour les femmes que pour les hommes car elles renforcent les inégalités entre les sexes. Le potentiel d'abolir ou de renforcer les inégalités

entre les sexes se manifeste des façons suivantes :

- **L'enregistrement des naissances offre une protection contre le mariage des enfants.** En plus d'être liés aux documents d'identité, l'enregistrement des naissances et les certificats de naissance aident à garantir l'accès des enfants aux soins de santé (p. ex., les vaccins) et à l'éducation, et ils peuvent aider à protéger les femmes contre le mariage précoce, un risque qui touche exclusivement les filles. L'incidence des mariages d'enfants est encore très élevée et l'on estime que, chaque année, 15 millions de filles se marient avant l'âge de 18 ans ([Hanmer & Elefante 2016](#)). Même si les inégalités entre les sexes en matière d'enregistrement des naissances sont faibles à l'échelle nationale et que les filles ont fait des progrès considérables pour réduire les écarts entre les sexes liés à la santé et aux études, l'absence d'enregistrement des naissances des filles est liée au mariage des enfants et a des conséquences néfastes à long terme pour les femmes et leurs enfants. Enfin, une étude utilisant des données provenant de 106 pays, y compris des pays où les mariages d'enfants sont interdits par la loi, révèle qu'il existe une forte corrélation entre une incidence plus faible des mariages d'enfants et des taux plus élevés d'enregistrement des naissances ([Hanmer & Elefante 2016](#)).
- **Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de posséder un document d'identité nationale, ce qui renforce leur exclusion.** Dans les pays à faible revenu, en moyenne, 45 % des femmes ne possèdent aucun document d'identité, alors que ce pourcentage s'élève à 30 % chez les hommes ([Banque Mondiale 2018](#)). Le Rapport de la Banque mondiale sur les femmes, l'entreprise et le droit souligne que les femmes mariées ne peuvent pas obtenir une carte d'identité de la même manière que les hommes mariés

dans 11 économies ([Banque Mondiale 2018](#)). En Afghanistan, presque deux fois plus d'hommes que de femmes possèdent une carte d'identité ([Banque Mondiale 2018](#)). Au Pakistan, les femmes âgées de 18 à 40 ans sont 6 % moins susceptibles que les hommes de posséder une carte d'identité, après correction des différences de genre dans le niveau d'éducation et l'état matrimonial. Cet écart est plus grand dans les quintiles plus pauvres (entre 8 et 11 %) que dans les quintiles les plus riches (2 %) ([Knowles 2016](#)).

- **Une carte d'identité peut servir de passerelle pour renforcer l'action et la voix politiques des femmes**, qui accusent un retard important par rapport à celles des hommes. Ainsi, l'amélioration de l'accès des femmes à une carte d'identité individuelle est un premier pas nécessaire pour renforcer leur participation politique, y compris leur représentation au Parlement : globalement, les femmes détiennent seulement 24 % des sièges à la chambre haute et à la chambre basse ([Inter-Parliamentary Union 2018](#)). De plus, une étude qualitative d'un programme de soutien du revenu au Pakistan a révélé que les pièces d'identité nationales qui sont délivrées aux femmes pauvres pour leur permettre de s'inscrire au programme ont permis d'établir leur droit de vote et d'améliorer leur position sociale ainsi que leur liberté politique ([Yan & Kemal 2015](#)).

- **L'accès à une carte d'identité peut également réduire les écarts entre les sexes dans l'économie.** Le sondage Global Findex, dans sa troisième version sur une période de sept ans (de 2011 à 2017), indique que les femmes représentent la majorité immuable (57 %) des 1,7 milliard d'adultes dans le monde qui n'ont pas accès à un compte bancaire, et que le fait qu'elles ne possèdent pas de documents d'identité est l'une des principales raisons expliquant leur exclusion des services

financiers modernes ([Banque Mondiale 2018](#)). En Inde, les hommes étaient 20 % plus susceptibles d'avoir un compte bancaire que les femmes en 2015. Aujourd'hui, cet écart entre les sexes a diminué à 6 % grâce à une initiative nationale en matière d'identification biométrique ([Banque Mondiale 2018](#)). Au Rajasthan, en Inde, cette initiative a permis d'augmenter le pourcentage de femmes ayant accès à un compte bancaire, lequel est passé de 34 %, avant l'avènement des identifications biométriques, à presque 100 % après l'avènement de ces dernières ([Gelb et coll. 2017](#)).

- **Les certificats de décès sont requis pour revendiquer les droits de veuvage.** Le sous-enregistrement des décès est un problème mondial, et le fait de ne pas posséder un certificat de décès est un problème qui touche davantage les femmes puisque, à l'échelle mondiale, elles vivent plus longtemps que les hommes. Sans un certificat de décès, les femmes peuvent ne pas être en mesure de revendiquer leurs droits de veuvage et de percevoir un héritage. Cela est particulièrement pénalisant pour les veuves dans les pays à faible revenu étant donné leur vulnérabilité économique plus importante, et encore plus dommageable pour les veuves dans des pays où sévissent des conflits, où l'incidence élevée de veuvage chez les femmes est une conséquence prévisible de la guerre ([Gupta et coll. 2013](#); [Milazzo & van de Walle 2018](#)).
- **L'enregistrement des mariages peut empêcher les mariages d'enfants et garantir les droits successoraux, la reconnaissance de la paternité, un divorce équitable, ainsi que les avantages liés au mariage.** De plus, les avantages de l'enregistrement et la certification des mariages s'ajoutent à ceux de l'enregistrement des naissances, en fournissant une protection légale contre les mariages d'enfants et en



contribuant à les prévenir dans les pays où des lois sont adoptées. Afin que les veuves puissent bénéficier des droits successoraux et des avantages sociaux, elles doivent posséder un certificat de mariage, en plus d'un certificat de décès. Au Népal, les veuves n'ont droit à une pension de veuvage que si elles peuvent fournir une preuve du mariage, ainsi que les certificats de décès et de citoyenneté de leur mari décédé (**Banque asiatique du développement 2007**). Par ailleurs, un certificat de mariage aide à la reconnaissance de la paternité et à l'enregistrement de la naissance de l'enfant. Lorsque le mariage n'est pas légalement reconnu et enregistré, la maternité conduit souvent à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté entre les mères et leurs enfants (voir ci-dessous sous « Principaux thèmes sexospécifiques dans les données probantes empiriques »). En cas de dissolution d'une union, il est impossible de demander un divorce légal (et, s'il y a lieu, d'assurer le paiement de la pension alimentaire et la répartition de l'actif qui s'y rapportent) sans avoir un certificat de mariage. De plus, lorsque les prestations de protection sociale ou les régimes fiscaux sont privilégiés pour les couples mariés, les personnes engagées dans un mariage non enregistré sont peu susceptibles d'en bénéficier.

- **Les statistiques de l'état civil sont les pierres d'assise de bonnes données sexospécifiques**, et le manque de données ainsi que des données de mauvaise qualité ou biaisées sont davantage un problème pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garçons (**Buvinic & Levine 2016**). De plus, les données sexospécifiques sont cruciales pour assurer le suivi des progrès réalisés par rapport aux indicateurs sexospécifiques dans les ODD. Lorsqu'elles sont complètes et exactes, les données de l'état civil aident à éclairer les politiques qui visent à cibler et à surveiller les femmes et les filles dans les groupes les plus désavantagés et les plus

difficiles à atteindre, ce qui contribuera à s'assurer qu'elles ne continueront pas à « être laissées pour compte ». Par exemple, Harbitz et Tamargo ont démontré qu'il existe une forte corrélation entre la pauvreté, l'origine ethnique, le milieu rural et la sexospécificité en Amérique latine, et la façon dont ces caractéristiques combinées entraînent le non-enregistrement des naissances et l'absence d'une identité juridique qui renforcent l'exclusion sociale de ces populations « laissées pour compte » (**Harbitz & Tamargo 2009**). Dans son analyse la plus récente de l'enregistrement des naissances, l'UNICEF souligne que, afin de rejoindre les enfants non enregistrés les plus désavantagés, il faut adopter une approche en matière d'égalité qui cible spécifiquement les populations exclues (**UNICEF 2016**).

- **Les données complètes des systèmes d'ESEC peuvent être utilisées pour assurer la surveillance des femmes et des filles les plus laissées pour compte et les rendre visibles** (**Nations Unies, Division de la Statistique s.d.**). Habituellement, la taille des échantillons d'une enquête n'est pas assez grande pour permettre une analyse de sous-groupes précis ventilés par sexe, sauf s'ils sont ciblés pour le suréchantillonnage. Les données de bonne qualité des systèmes d'ESEC peuvent être utilisées seules ou en combinaison avec d'autres sources de données administratives (y compris les renseignements sur l'identité nationale) afin d'élaborer des registres nationaux de la population (**Muñoz s.d.; OMS 2014**).

Étant donné les mécanismes par lesquels les systèmes d'ESEC peuvent abolir ou enraciner les inégalités entre les sexes, le mouvement vers une couverture complète, surtout de la certification des naissances, mais également de l'enregistrement des mariages, des divorces et des décès, prend une importance disproportionnée pour garantir le bien-être des femmes et de leur famille (**Knowles & Koolwal 2017**).

POURQUOI LES FEMMES SONT IMPORTANTES POUR LES SYSTÈMES D'ESEC

Pour être universels, les systèmes d'ESEC doivent inclure les femmes et se concentrer sur celles-ci. Premièrement, puisque les inégalités entre les sexes déterminent beaucoup de lacunes et de défis liés aux statistiques de l'état civil, l'élaboration d'un système universel d'ESEC exige de mettre l'accent sur le recensement des faits d'état civil des femmes et des filles et d'adopter une perspective sexospécifique pour concevoir des solutions et assurer le suivi des progrès.

Deuxièmement, les femmes sont les mieux placées pour être des actrices de changement. Un nombre croissant de recherches démontrent que les femmes investissent particulièrement dans le bien-être de leurs enfants. Par exemple, le contrôle plus important qu'elles exercent sur le budget du ménage peut entraîner des changements dans les dépenses des ménages qui profiteront aux enfants, ce qui fait qu'elles sont des actrices idéales d'action et de promotion à l'égard des systèmes d'ESEC ([Banque Mondiale 2012](#); [Knowles & Koolwal 2017](#)). Cela signifie que les femmes peuvent être des partenaires puissantes et incontournables

pour élaborer des systèmes d'ESEC plus inclusifs. Enfin, les groupes communautaires et les organisations de femmes ont un important rôle de promotion à jouer dans le renforcement de l'ensemble des systèmes d'ESEC à l'échelle nationale et infranationale.

Troisièmement, les femmes possèdent une connaissance directe des faits d'état civil dans la famille, y compris des naissances et des décès. Ainsi, l'inclusion des femmes en tant qu'actrices de changement dans les systèmes d'ESEC pourrait améliorer l'enregistrement des naissances d'enfants. En Amérique latine, on s'attend généralement à ce que les mères enregistrent leurs enfants. Brito *et al.* documentent que, en République dominicaine, une mère qui ne possède aucune identité juridique augmente de 32 % les chances que la naissance de ses enfants ne soit pas enregistrée; de plus, la fréquentation d'une école secondaire par la mère est associée à une réduction de 8 % de la probabilité du non-enregistrement des naissances en Bolivie et à une réduction de 12 % de cette probabilité en République dominicaine ([Brito et coll. 2013](#)). De plus, le fait de recourir davantage aux connaissances des femmes sur les événements familiaux pourrait contribuer à un enregistrement plus précis des décès.

PRINCIPAUX THÈMES SEXOSPÉCIFIQUES DANS LES DONNÉES PROBANTES EMPIRIQUES

Au moins cinq principaux thèmes émergent de l'examen des données probantes empiriques sur l'accès à l'enregistrement civil ou à des documents d'identité pour les femmes et les filles, et sur la couverture de ces derniers. Ces thèmes sont communs à l'ensemble des pays et des cultures; ils aident à définir les principales caractéristiques d'une perspective sexospécifique en matière de systèmes d'ESEC et d'identité.



Photo : Curt Carnemark/Banque mondiale



Les moyennes cachent les inégalités entre les sexes qui sont liées à l'enregistrement des naissances et à l'accès à une identité juridique.

À l'échelle mondiale, il n'y a aucun écart entre les sexes en matière d'enregistrement des naissances et, à l'échelle nationale, les écarts en matière d'enregistrement des naissances de filles et de garçons sont faibles. Seulement 8 des 94 pays affichent un taux de couverture qui est plus faible pour les filles que pour les garçons (Bhatia et coll. 2017). Cependant, les moyennes peuvent dissimuler les inégalités selon le sexe, le revenu et d'autres caractéristiques des groupes exclus, et les enfants peuvent être davantage laissés pour compte en raison de ces inégalités, même dans des pays comme le Pérou qui comptent sur des systèmes modèles d'enregistrement de l'état civil et d'identité nationale. Par conséquent, il est important de mesurer et d'abolir les inégalités en matière de couverture, par sous-groupes au sein des pays, y compris par sexe (Bhatia et coll. 2017).

En Afrique subsaharienne, même si les données nationales agrégées ne révèlent aucun écart entre les sexes en matière d'enregistrement des naissances, l'analyse des données à l'échelle infranationale indique un sous-enregistrement des naissances de filles dans certains contextes en particulier (Koolwal 2017). Dans cinq (le Burundi en date de 2010, la Guinée en date de 2012, le Kenya en date de 2009, le Rwanda en date de 2010 et la Namibie en date de 2013) des 26 pays africains analysés par Koolwal, les filles sont moins susceptibles d'être enregistrées que les garçons lorsqu'elles appartiennent à un ménage polygame (Koolwal 2017). Dans ces pays, la polygamie élargit l'écart entre les sexes en matière d'enregistrement, après la prise en compte d'autres variables, ce qui laisse entendre que les facteurs culturels l'emportent sur les forces économiques pour expliquer les écarts observés entre les sexes en ce qui

concerne l'enregistrement des naissances. Par ailleurs, une étude de l'enregistrement des naissances à l'échelle du district en Inde a également révélé de grandes différences dans les taux d'enregistrement, lesquelles sont en faveur des garçons (Dahan & Hanmer 2016). De plus, les écarts entre les sexes en matière d'enregistrement des naissances peuvent être dissimulés par l'avortement sélectif en fonction du sexe, qui sévit dans les sous-régions géographiques des pays de l'Asie, y compris de la Chine, de l'Inde, du Pakistan et du Vietnam (Knowles & Koolwal 2017).

À l'échelle mondiale, l'inégalité entre les sexes liée à la couverture d'enregistrement de l'identité est faible (moins de 2 %). Mais ici, certaines inégalités émergent déjà au niveau national, pour les pays à faible revenu. De plus, des inégalités encore plus profondes, y compris des inégalités par sexe et groupes socioéconomiques, émergent au sein des sous-groupes de population au sein des pays. Cet écart est particulièrement grand dans les pays comme l'Afghanistan, le Bénin et le Pakistan, où il existe des obstacles juridiques à l'accès des femmes à des documents d'identité. En Indonésie, seulement la moitié de toutes les femmes dans les ménages pauvres possèdent une carte d'identité (Sumner et Kusumaningrum 2014).

Les mères célibataires et adolescentes qui ont des enfants ainsi que les mariages non enregistrés entraînent des coûts intergénérationnels.

Dans bon nombre de pays dans le monde, la reconnaissance de la paternité est liée juridiquement ou de facto à un mariage légitime. La stigmatisation ou la honte associée au fait de ne pas posséder un certificat de mariage peut empêcher les mères d'enregistrer leurs enfants, même s'il n'existe aucune loi qui les en empêche (Fisher 2015). Souvent, les femmes

dans les mariages coutumiers ou religieux ainsi que les mères célibataires et adolescentes n'enregistrent pas la naissance de leurs enfants, garçons et filles, transmettant ainsi un handicap à la génération suivante.

En Indonésie, la moitié des couples mariés dans les régions les plus pauvres n'enregistrent pas leur mariage religieux, alors que la paternité nécessite un document juridique. En conséquence, entre la moitié et les trois quarts des enfants ne possèdent aucun certificat de naissance, en partie en raison de la stigmatisation associée au fait de posséder un certificat qui est enregistré uniquement au nom de la mère (Fisher 2015). En réponse, le gouvernement actuel a établi des centres de services intégrés qui aident à légaliser les mariages et à produire des certificats de naissance (Hanmer & Elefante 2016). Cependant, il semble que ce ne soit pas le cas dans les pays de l'Afrique du Sud où, dans certains cas, 50 % des naissances sont enregistrées sans le nom du père, principalement en raison du fait que ce sont des naissances hors mariage. Par exemple, au Botswana, 76 % des mères qui ont enregistré la naissance de leurs enfants en 2012 étaient célibataires (Statistics Botswana 2015). Par conséquent, il est important d'examiner si la stigmatisation d'une mère célibataire peut entraver l'enregistrement des naissances dans des communautés ou des pays précis.

L'analyse des enquêtes démographiques et sur la santé (vers 2000) a révélé que les enfants de mères adolescentes étaient beaucoup plus susceptibles de ne pas être enregistrés dans trois pays sur cinq de l'Amérique latine. La probabilité qu'une naissance ne soit pas enregistrée augmentait de 7 % en Bolivie, de 5 % en Colombie, et de 10 % au Pérou lorsque les mères étaient des adolescentes (Duryea et coll. 2006). Dans cette région, être une mère adolescente est fortement associée à la transmission de la pauvreté entre la mère et ses

enfants, et cette transmission commence par le non-enregistrement de la naissance des enfants.

Dans les pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (région MOAN), les lois, les exigences en matière d'enregistrement de l'état civil, les sanctions pour l'adultère, ainsi que les attitudes sociétales empêchent les parents non mariés d'enregistrer la naissance de leurs enfants. Dans la plupart des pays, c'est le père qui transmet la nationalité par défaut, et les mères peuvent transmettre leur nationalité à l'enfant uniquement si l'identité du père est inconnue. La stigmatisation et la peur de la discrimination sont à l'origine du non-enregistrement de la naissance de ces enfants.

Les inégalités entre les sexes en matière d'enregistrement des décès peuvent être importantes et renforcer davantage ces inégalités.

La mortalité et la morbidité maternelles sont l'une des principales causes de décès et d'invalidité des femmes dans les pays à faible revenu. Chaque jour, environ 830 femmes meurent dans le monde de causes évitables qui sont liées à la grossesse et à la naissance d'enfants (à l'échelle mondiale, le ratio de mortalité maternelle était de 216 pour 100 000 naissances vivantes en 2015, soit la plus récente année pour laquelle les données ont été compilées), et 99 % de l'ensemble des décès maternels se produisent dans des pays en développement (OMS et coll. 2015). Toutefois, dans ces pays, les registres de l'état civil ne permettent pas de consigner avec précision le nombre de décès maternels. De plus, l'incapacité à enregistrer les causes de décès est encore plus grave. Les données de mauvaise qualité et la mauvaise santé vont de pair, et les données de mauvaise qualité sur l'invalidité et les décès maternels contribuent aux taux élevés d'invalidité et de mortalité maternelle que l'on observe dans les pays à faible revenu.



Il existe peu d'information sur l'ampleur des inégalités en matière d'enregistrement des décès, mais le peu de données dont nous disposons indiquent que les inégalités entre les sexes peuvent être importantes. Les pays où les statistiques de l'état civil indiquent « filles disparues » sont plus susceptibles de sous-enregistrer les décès des femmes que ceux des hommes. Les « filles disparues » sont un phénomène selon lequel la proportion de fillettes dans la population est plus faible que celle à laquelle on aurait pu s'attendre sur la base des taux de survie moyens des garçons et des filles. Il s'agit de la conséquence d'une préférence sociétale marquée pour les garçons et de la négligence des fillettes. Par ailleurs, des données sur l'enregistrement des décès qui proviennent de la Chine et de l'État indien du Rajasthan, deux régions où il y a des « filles disparues », indiquent que les décès des femmes sont moins susceptibles d'être enregistrés que ceux des hommes (Chalapati et coll. 2005; Abouzahr et coll. 2014).

Une étude qui estimait le nombre de décès par sexe dans les pays de la région MOAN a constaté un sous-enregistrement systématique possible des décès des femmes par rapport à ceux des hommes, et ce, dans les quatre pays enquêtés (Bahreïn, Égypte, Koweït et Maroc). Parmi les causes possibles, on retrouve une tradition d'héritage patrilinéaire et un processus d'obtention du permis d'inhumer qui encourage davantage l'enregistrement précis des décès des hommes que ceux des femmes (Silva 2016).

La sexospécificité intensifie les contraintes relatives à l'enregistrement de l'état civil et à l'obtention d'une identité nationale

La sexospécificité interagit avec les contraintes de l'offre et de la demande qui entravent l'enregistrement de l'état civil et l'obtention d'une identité nationale, façonnant et intensifiant ainsi ces contraintes comme suit :

■ **La discrimination à l'égard des femmes est une importante contrainte du côté de l'offre qui entrave la couverture des documents d'identité des adultes et des systèmes d'ESEC**, et peut entraîner un sous-enregistrement de la naissance des enfants de sexe masculin et féminin (Banque asiatique du développement 2007; Cody 2009; Plan Ltd. 2015). Celle-ci est parfois inscrite dans la loi et cible souvent les groupes vulnérables de femmes, comme les veuves, les femmes divorcées, les mères célibataires, les migrantes et les femmes appartenant à des groupes ethniques ou religieux minoritaires. Au Burundi, les enfants doivent être enregistrés dans un délai de 15 jours suivant leur naissance, en présence de deux témoins, et la mère et le père doivent fournir une preuve d'identification (UNICEF n.d.). Lorsque les centres d'enregistrement se trouvent loin du lieu de naissance ou que l'identité du père ne peut pas être prouvée, cela constitue un obstacle important qui empêche les femmes d'enregistrer la naissance de leurs enfants. Au Cameroun, une femme mariée doit présenter son certificat de mariage lorsqu'elle effectue une demande de carte d'identité, mais cette exigence ne s'applique pas aux hommes mariés (Hanmer & Elefante 2016). En Indonésie, les couples mariés qui ne possèdent aucun certificat de mariage doivent d'abord en obtenir un (un processus nécessitant trois étapes distinctes) afin d'obtenir un certificat de naissance pour leur enfant qui comprendra le nom des deux parents. Par ailleurs, le fait de posséder un certificat de naissance qui comprend uniquement le nom de la mère est stigmatisant. Au Bhoutan et au Népal, si le père est inconnu, l'enfant ne peut pas être enregistré, alors qu'au Nicaragua, les femmes vivant dans des unions consensuelles doivent obtenir la signature du père sur le certificat de naissance (UNICEF 2013). De même, seuls

les pères peuvent enregistrer un enfant à la Barbade, en Iran, au Swaziland et en Syrie, ce qui empêche efficacement les mères d'enregistrer la naissance de leurs enfants (Hanmer & Elefante 2016).

- **L'accès physique à des sites d'enregistrement (y compris le temps requis) constitue un obstacle encore plus grand pour les femmes que pour les hommes.** En effet, les femmes ont beaucoup plus de responsabilités et, dans certains contextes, elles ne peuvent pas se déplacer librement en dehors de leur village. On a reconnu qu'il s'agit d'une raison expliquant le sous-enregistrement des femmes qui veulent obtenir une carte d'identité au Pakistan, où 73 % des femmes étaient accompagnées lorsqu'elles se sont déplacées pour obtenir une carte d'identité, comparativement à seulement 31 % des hommes (International Foundation for Electoral Systems 2013). Par ailleurs, des mesures spéciales ont été adoptées pour rendre l'enregistrement plus accessible pour les femmes, y compris des services d'enregistrement mobiles assurés exclusivement par des femmes (y compris des conductrices) et la désignation des vendredis comme étant des jours où les services étaient

uniquement offerts aux femmes dans tous les sites d'enregistrement. Toutefois, ces mesures n'ont eu qu'un succès mitigé, en partie en raison du fait que 65 % des femmes n'étaient pas au courant des services spéciaux mis à leur disposition (International Foundation for Electoral Systems 2013).

- L'analyse de la demande de documents d'enregistrement de l'état civil révèle que le statut économique et l'éducation des parents (surtout l'éducation de la mère) sont presque toujours liés de façon positive à l'enregistrement de la naissance des enfants de sexe masculin et féminin dans les pays où la couverture est faible (Knowles & Koolwal 2017; Bhatia et coll. 2017; UNICEF 2016; Brito et coll. 2013). Ces relations solides et cohérentes laissent penser que l'élimination des obstacles liés aux coûts et le fait de s'assurer que les parents, surtout les mères, disposent des connaissances et renseignements adéquats sur les avantages de l'enregistrement constitueraient des méthodes efficaces pour s'attaquer aux contraintes du côté de la demande. Elles soulignent également le rôle potentiel des femmes en tant qu'actrices de changement.

Les incitations financières aident à combler les écarts entre les sexes en matière de couverture des systèmes d'ESEC et de couverture de l'enregistrement de l'identité

Voici deux façons documentées pour surmonter les contraintes de la demande qui entravent l'enregistrement des faits d'état civil par les familles : 1) augmenter les connaissances des parents sur les avantages de l'enregistrement de la naissance de leurs enfants, et sur la façon de l'enregistrer, et 2) éliminer les coûts liés à l'enregistrement des naissances. Au cours des dernières années, on a ajouté des incitations financières en guise de troisième stratégie



Photo : Rama George-Alleyne/Banque mondiale

potentiellement puissante pour encourager les parents, et surtout les mères, à enregistrer la naissance de leurs enfants et à obtenir une carte d'identité nationale. La plupart de ces initiatives sont liées à la mise en œuvre généralisée des transferts conditionnels de fonds dirigés par le gouvernement en vue de protéger les populations vulnérables, et elles ont, de par leur conception, lié les paiements en espèces au rôle des mères en tant qu'actrices de promotion du bien-être des enfants. De plus, les nouvelles données probantes indiquent que les incitations financières sont une stratégie particulièrement prometteuse pour réduire les écarts en matière d'enregistrement des naissances et d'identité, et aider à abolir les inégalités entre les sexes lorsqu'elles existent. Enfin, les incitations financières ont permis de réduire les écarts entre les sexes en matière d'enregistrement des naissances, au Népal et en Inde, et ont contribué à réduire la plupart des écarts en matière d'enregistrement des naissances en Amérique latine.

Dans le cadre du programme Majoni mené à Assam, en Inde, toutes les filles nées après une certaine date ont reçu un dépôt à terme (5 000 Rs) dans un compte bancaire, dans certaines conditions, y compris l'enregistrement de la naissance de l'enfant. Au cours de l'année précédant le programme, des certificats de naissance ont été demandés pour 24,5 % des 6 000 à 7 000 naissances ayant eu lieu dans les hôpitaux, et le ratio femmes-hommes s'élevait à 1,06. Au cours de l'année suivant la mise en œuvre du programme, des demandes officielles de certificats de naissance ont été reçues pour 39,1 % d'un nombre comparable de naissances ayant eu lieu dans les hôpitaux, et le ratio femmes-hommes s'élevait à 1,34 (Baruah et coll. 2013).

Le programme de subventions en argent du Népal visait à couvrir l'ensemble du pays, mais des contraintes budgétaires ont limité sa mise

en œuvre à des sous-populations ciblées. Un sondage mené en 2012-2013 a indiqué que le programme couvrait un total de 551 916 enfants, soit environ un enfant sur cinq âgé de moins de cinq ans. Les parents avaient besoin d'un certificat de naissance pour y inscrire leurs enfants. Comme conséquence directe du programme, la couverture d'enregistrement des naissances a augmenté rapidement et considérablement dans la population ciblée, comparativement au reste de la population. On a ainsi éliminé, dans la population ciblée, un écart important entre les sexes en matière d'enregistrement des naissances qui existait avant le lancement du programme, alors que cet écart a persisté dans le reste de la population (Knowles 2016).

En Amérique latine, l'expansion des programmes de protection sociale en espèces qui a eu lieu au cours des deux dernières décennies a permis d'augmenter considérablement l'offre et la demande d'enregistrement des naissances, ce qui profite à la plupart des enfants (Hunter & Sugiyama 2018). Maintenant que l'objectif d'une couverture majoritaire est atteint, il faut maintenant peaufiner les incitations financières afin d'atteindre « ceux qui sont laissés pour compte », et la conception de ces incitations doit viser à autonomiser les femmes appartenant à ces « groupes laissés pour compte » afin qu'elles deviennent des actrices responsables de l'enregistrement de la naissance de leurs enfants. Par ailleurs, un vaste programme du gouvernement péruvien, créé initialement pour faire face aux conflits politiques, est maintenant utilisé pour intégrer les systèmes d'enregistrement civil dans les systèmes d'identité nationale, y compris un financement fondé sur le rendement, une perspective sexospécifique et la délivrance de cartes d'identité aux enfants. Ensuite, le programme a utilisé la carte d'identité pour donner l'accès au programme de transfert monétaire conditionnel

du gouvernement (« Juntos »). Cette approche a élargi la couverture du programme Juntos aux enfants possédant une carte d'identité en marge du programme, mais peut aussi avoir aggravé les risques d'exclusion puisque les populations marginalisées, sans papiers et vulnérables (peuples autochtones, migrants et filles des zones rurales) pouvaient être exclues du programme de transfert monétaire si elles n'avaient pas accès à une carte d'identité. L'une des solutions proposées est de se servir de la carte d'identité de la mère comme porte d'entrée pour identifier l'enfant, au lieu d'utiliser celle de l'enfant ([Reuben & Carbonari 2017](#)). Cependant, pour que cette solution fonctionne, les mères elles-mêmes devront disposer des moyens nécessaires pour surmonter leur exclusion.

On a également formulé des suggestions pour améliorer l'enregistrement des décès et des causes de décès, telles que l'initiative de la surveillance de la mortalité à l'échelle nationale pour l'action au Mozambique et en Sierra Leone. Ce programme encourage l'amélioration de l'enregistrement des causes de décès par les praticiens de la santé afin d'éviter un classement erroné de celles-ci, ainsi que l'enregistrement des décès par les familles ([Centre de recherche pour le développement international 2018](#)).

VOIES À SUIVRE : SUGGESTIONS CONCERNANT LES DONNÉES, LA RECHERCHE ET LES MESURES À PRENDRE

La mise en place de systèmes de gestion des cartes d'identité et de systèmes d'ESEC qui sont universels et entièrement fonctionnels nécessitera la coordination des travaux de production de données, de la recherche ainsi que des mesures, à l'échelle internationale, nationale et locale, et à différents échelons.

Vous trouverez ci-dessous un ensemble de suggestions qui découlent des données probantes empiriques résumées ci-dessus. Ces suggestions utilisent une perspective sexospécifique et ciblent principalement les femmes et les filles. De plus, il faut établir une stratégie claire de communication et de plaidoyer pour s'assurer qu'une perspective sexospécifique sera intégrée dans le développement et l'évaluation des systèmes d'ESEC.

- **Examiner les inégalités liées à la couverture d'enregistrement des naissances ainsi que d'autres faits d'état civil par des sous-groupes au sein des pays.** Il est urgent de mener une recherche qui donne les moyennes nationales d'enregistrement des faits d'état civil selon le sexe, le niveau de vie, les différences entre zones urbaines et rurales, la race, l'origine ethnique ainsi que d'autres caractéristiques qui entraînent une exclusion sociale, et ce, afin de cerner avec plus de précision les groupes exclus en guise de fondement pour la conception de mesures plus efficaces qui permettront d'inclure toutes les personnes.
- **Examiner à fond les obstacles de l'offre et de la demande qui sont liés aux sexospécificités et qui entravent la couverture des systèmes d'ESEC ainsi que la couverture de l'enregistrement de l'identité.** La recherche mentionnée ci-dessus devra accorder une attention spéciale aux obstacles de l'offre auxquels ces groupes sont confrontés, y compris à la discrimination et aux préjugés sexistes implicites et explicites dans l'accès à l'enregistrement civil et à une carte d'identité, en vue de réduire ces obstacles grâce à une conception de l'offre améliorée. Cela doit comprendre l'utilisation du couplage des données et de la technologie pour réduire le fardeau



de la production de rapports imposé aux personnes, ainsi que la facilitation de l'accès physique aux sites d'enregistrement dans la mesure du possible, en préconisant une approche de conception axée sur l'humain dans de l'élaboration des systèmes ([Centre de recherche pour le développement international 2018](#)).

- **Documenter les restrictions juridiques en matière d'enregistrement qui pèsent sur les femmes.** Le Rapport de la Banque mondiale sur les femmes, l'entreprise et le droit a fait oeuvre de pionnier en documentant les restrictions juridiques fondées sur le sexe qui concernent l'enregistrement des naissances et l'accès à une carte d'identité. Cet effort devrait être poursuivi pour comprendre l'éventail complet des faits d'état civil et jumelé à un encouragement actif des gouvernements à adopter des réformes juridiques en vue de surmonter ces contraintes sexospécifiques et à compléter leur réglementation à l'aide de campagnes d'information du public.
- **De façon plus générale, tirer profit des occasions d'améliorer les données des systèmes d'ESEC et leur interopérabilité avec les systèmes de gestion de l'identité.** Le passage des systèmes d'ESEC manuels à des systèmes d'ESEC numériques peut offrir des occasions d'améliorer la collecte et la portée des données. De plus, l'enregistrement des naissances et la délivrance des documents d'identité devraient faire partie d'un processus commun, au lieu d'être des événements distincts. Enfin, le processus visant à élaborer des systèmes d'identité nationale peut aussi faire ressortir des lacunes dans les systèmes d'ESEC; ces deux types de systèmes peuvent être renforcés lorsque l'on assure leur interopérabilité en tenant dûment compte de la protection des données.

- **Poser des questions sur l'enregistrement et la certification des mariages dans les instruments réguliers d'enquête auprès des ménages** (p. ex. les enquêtes démographiques et sur la santé, les enquêtes à grappes à indicateurs multiples). Les connaissances sur les événements qui se produisent dans les ménages sont très maigres et peu fiables, à commencer par les renseignements cruciaux sur les mariages et l'état matrimonial. Il est donc urgent de procéder à la certification et à l'enregistrement précis de ces événements.
- **Améliorer l'enregistrement des décès et des causes de décès en adoptant une perspective sexospécifique.** Il faut notamment déterminer et lutter contre les raisons culturelles ou sociales qui expliquent le sous-enregistrement des décès des femmes, et reconnaître et s'appuyer sur la connaissance directe des faits d'état civil que possèdent les femmes afin de produire des rapports exacts sur les décès et les causes probables des décès au sein des ménages. De plus, il faut encourager l'adoption du protocole d'autopsie verbale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin de déterminer les causes des décès, en mettant l'accent particulièrement sur l'amélioration de la collecte de l'information concernant les causes des décès maternels ([OMS s.d.](#)).
- **Produire de solides données probantes sur les interventions efficaces afin d'augmenter la couverture des faits d'état civil et l'inclusion des femmes et des filles qui sont « laissées pour compte ».** Il existe de nombreuses possibilités d'élaborer et de mener des expériences naturelles en plus des mesures conçues pour renforcer les systèmes d'ESEC et augmenter la couverture d'enregistrement de l'identité, notamment la réalisation d'autres essais sur l'efficacité des

incitations financières en vue d'augmenter la couverture et de réduire les écarts entre les sexes grâce aux régimes de protection sociale.

- **Les programmes visant à élargir la couverture des systèmes d'ESEC devraient adopter une approche de conception axée sur l'humain afin de gérer les contraintes relatives à l'enregistrement qui ont particulièrement une incidence sur les femmes**, comme l'examen de la distance et des routes pour se rendre aux sites d'enregistrement. Par exemple, la mise sur pied de programmes d'enregistrement mobiles pourrait être utile, surtout pour rejoindre les communautés éloignées. De plus, il serait utile de simplifier les procédures, d'éliminer les obstacles liés aux coûts, et d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC), s'il y a lieu, pour permettre l'enregistrement en ligne. La numérisation des systèmes d'ESEC (passer des processus manuels à des systèmes fondés sur les TIC) pourrait aussi offrir l'occasion d'apporter une amélioration globale des systèmes d'ESEC et devrait mettre surtout l'accent sur la mise en évidence et la réduction des écarts entre les sexes ([Centre de recherche pour le développement international 2018](#)).

- Enfin, **les programmes visant à améliorer les systèmes d'ESEC devraient s'assurer que les femmes et les filles en retirent des avantages** (accès aux services, au droit de parole, aux ressources). On ne peut pas s'attendre à ce que des améliorations soient apportées aux systèmes d'ESEC sans que des améliorations équivalentes soient apportées à la prestation des services, à la responsabilisation et à la transparence du gouvernement ([Centre de recherche pour le développement international 2018](#)). Cela créerait un cycle vertueux dans lequel les femmes, les familles et les communautés comprendraient l'importance de l'enregistrement des faits d'état civil et chercheraient à l'obtenir.



Le présent article a été écrit par Mayra Buvinic et Eleanor Carey de Data2X. Il fait partie de la série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC, qui a été mise au point par le Centre d'excellence pour les systèmes d'ESEC, hébergé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), en partenariat avec l'Open Data Watch.

Droits d'auteur : Centre de recherches pour le développement international (2019)

*Citation suggérée : Mayra Buvinic et Eleanor Carey (2019). **Ne laisser personne pour compte : les systèmes ESEC, le genre et les ODD**. Série de synthèse de connaissances sur le genre et les systèmes d'ESEC. Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario).*



RÉFÉRENCES

- Abouzahr, Carla et coll. 2014. Strengthening civil registration and vital statistics in the Asia-Pacific region: learning from country experiences. *Asia Pacific Population Journal*, 29(1). <https://doi.org/10.18356/ag06ccf5-en>
- Banque asiatique de développement. 2007. *Legal Identity for Inclusive Development*. <https://www.adb.org/publications/legal-identity-inclusive-development>
- Banque mondiale. 2012. *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4391>
- Banque mondiale. 2018. *Global Civil Registration and Vital Statistics*. <https://www.worldbank.org/en/topic/health/brief/global-civil-registration-and-vital-statistics>
- Banque mondiale. 2018. *Global ID Coverage by the Numbers: Insights from the ID4D-Findex Survey*. <http://pubdocs.worldbank.org/en/953621531854471275/ID4D-FINDEX-Note-Release2018.pdf>
- Banque mondiale. 2018. *La Base de données Global Findex 2017*. <https://globalfindex.worldbank.org/>
- Banque mondiale. 2018. *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2018*. <https://wbl.worldbank.org/en/reports>
- Baruah, Jenita, Anjam Rajkonwar, Shobhana Medhi and Giriraj Kusre. 2013. Effect of conditional cash transfer schemes on registration of the birth of a female child in India. *South East Asia Journal of Public Health*, 3(1). https://www.researchgate.net/publication/270110698_Effect_of_conditional_cash_transfer_schemes_on_registration_of_the_birth_of_a_female_child_in_India
- Bhatia, Amiya et al. 2017. Who and where are the uncounted children? Inequalities in birth certificate coverage among children under five years in 94 countries using nationally representative household surveys. *International Journal for Equity in Health*, 16(148). <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28821291>
- Brito, Steve, Ana Corbacho and Rene Osorio Rivas. 2013. *Birth Registration: The Key to Social Inclusion in Latin America and the Caribbean*. Inter-American Development Bank. <https://publications.iadb.org/en/publication/10898/birth-registration-key-social-inclusion-latin-america-and-caribbean>
- Buvinic, Mayra and Ruth Levine. 2016. Closing the gender data gap. *Significance*, April, pp. 34-37. <https://www.data2x.org/wp-content/uploads/2017/03/Closing-the-Gender-Data-Gap-Mayra-Buvinic-and-Ruth-Levine.pdf>
- Buvinic, Mayra, Monica Das Gupta, Ursula Casabonne, and Philip Verwimp. 2013. *Violent conflict and gender inequality: An Overview*. Policy Research working paper; no. WPS 6371. Washington, DC: World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/270811468327340654/Violent-conflict-and-gender-inequality-an-overview>
- Chalapathi, Rae et coll., 2005. Évaluation des statistiques nationales de décès par causes : principes et application au cas de la Chine. *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, 83(8). <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2626325/>
- Centre de recherches pour le développement international. 2018. *Exploiter la puissance des systèmes d'enregistrement et des statistiques de l'état civil (ESEC) pour réaliser l'agenda 2030*. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international. <https://systemeseseec.ca/nouvelles-et-activites/conference-sur-les-innovations-dans-les-systemes-esec>
- Cody, Claire. 2009. *Count every child: The right to birth registration*, Woking: Plan Ltd. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/56D4BFF27FE425B249257671001C075C-Count%2520Every%2520Child%2520report%25202009.pdf>
- Dahan, Mariana and Lucia Hanmer. 2016. *The Identification for Development (ID4D) Agenda: Its Potential for Empowering Women and Girls*, s.l.: World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/859071468190776482/pdf/99543-WP-P156810-PUBLIC-Box393205B.pdf>

Duryea, Suzanne, Analía Olgiati and Leslie F. Stone. 2006. *The Under-Registration of Births in Latin America*, s.l.: Inter-American Development Bank. <https://publications.iadb.org/en/publication/under-registration-births-latin-america>

Fisher, Betsy. 2015. Why Non-marital Children in the MENA Region Face a Risk of Statelessness. *Harvard Human Rights Journal*, 31(Spring 2018). <http://harvardhrj.com/2015/01/why-non-marital-children-in-the-mena-region-face-a-risk-of-statelessness/>

Fondation internationale pour les systèmes électoraux. 2013. *Survey Assessing Barriers to Women Obtaining Computerized National Identity Cards (CNICs)*. <http://aceproject.org/electoral-advice/archive/questions/replies/277728362/962062828/IFES-PK-Survey-Assessing-Barriers-to-Women.pdf>

Gelb, Alan and Anna Diofasi Metz. 2018. *Identification Revolution: Can Digital ID be Harnessed for Development?* Brookings Institution Press, Washington, D.C. <https://www.jstor.org/stable/10.7864/j.ctt21c4t40>

Gelb, Alan et al. 2017. *What a New Survey of Aadhaar Users Can Tell Us About Digital Reforms: Initial Insights from Rajasthan*, Centre pour le développement mondial. <https://www.cgdev.org/publication/what-a-new-survey-aadhaar-users-can-tell-us-about-digital-reforms-initial-insights>

Hanmer, Lucia and Marina Elefante. 2016. *The Role of Identification in Ending Child Marriage*, Banque mondiale. <https://www.girlsnotbrides.org/resource-centre/role-identification-ending-child-marriage/>

Harbitz, Mia and Maria del Carmen Tamargo. 2009. *The Significance of Legal Identity in Situations of Poverty and Social Exclusion*. Banque interaméricaine de développement. <https://webimages.iadb.org/publications/english/document/The-Significance-of-Legal-Identity-in-Situations-of-Poverty-and-Social-Exclusion-The-Link-between-Gender-Ethnicity-and-Legal-Identity.pdf>

Hunter, Wendy and Natasha Borges Sugiyama. 2018. Making the Newest Citizens: Achieving Universal Birth Registration in Contemporary Brazil. *The Journal of Development Studies*, 54(3). <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00220388.2017.1316378>

Knowles, James C. 2016. *Assessment of the quality and relevance of existing data to monitor the gender dimensions of CRVS in Asia and the Pacific*. Data2X. https://www.data2x.org/wp-content/uploads/2017/11/CRVS-Asia-and-Pacific_Knowles.pdf

Knowles, James C. and Gayatri Koolwal. 2017. *Gender Issues in CRVS and Access to Adult Identity Documentation*. Data2X. <https://www.data2x.org/wp-content/uploads/2017/11/CRVS-Synthesis-Paper.pdf>

Koolwal, Gayatri. 2017. *The gender dimensions of birth registration in Sub-Saharan Africa: What can the data tell us?* Data2X. https://www.data2x.org/wp-content/uploads/2017/11/CRVS-Sub-Saharan-Africa_Koolwal.pdf

Milazzo, Annamaria and Dominique Van de Walle. 2018. *Nutrition, Religion, and Widowhood in Nigeria*, Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/386641534166582375/Nutrition-religion-and-widowhood-in-Nigeria>

Mills, Samuel Lantei, Carla Abouzahr, Jane Kim Lee, Bahie M. Rassekh, and Deborah Sarpong. 2017. *Civil registration and vital statistics (CRVS) for monitoring the Sustainable development goals (SDGS)*. Washington, D.C.: Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/979321495190619598/Civil-registration-and-vital-statistics-CRVS-for-monitoring-the-Sustainable-development-goals-SDGS>

Muñoz, Daniel Cobos. n.d. *Integration of civil registration and vital statistics systems with national ID systems: the need for process mapping*. http://crvs.gov.bd/assets/pdf/Keynote-paper-1.2_Daniel_Cobos.pdf

Nations Unies, Division de la Statistique. s.d. *Demographic and Social Statistics: Civil Registration and Vital Statistics*. <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/crvs/>

Nations Unies, Division de la Statistique. s.d. *Population registers*. <https://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/popreg/popregmethods.htm>

OMS. 2010. *Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes*, 10^e révision. https://www.who.int/classifications/icd/ICD10Volume2_en_2010.pdf

OMS. 2012. *Strengthening civil registration and vital statistics for births, deaths and causes of death: Resource kit*. http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/78917/9789241504591_eng.pdf?sequence=1

OMS. s.d. *Normes d'autopsie verbale : Établissement et attribution de la cause du décès*. <https://www.who.int/healthinfo/statistics/verbalautopsystandards/en/>

OMS, et coll. 2015. *Tendances de la mortalité maternelle : 1990 to 2015*. <https://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2015/fr/>

Plan Ltd., 2015. *Mother to child: How discrimination prevents women registering the birth of their child*. <https://plan-international.org/publications/mother-child-discrimination-and-child-registration>

Reuben, William and Flávia Carbonari. 2017. *Identification as a National Priority: The Unique Case of Peru*, Centre pour le développement mondial. <https://www.cgdev.org/publication/identification-national-priority-unique-case-peru>

Silva, Romesh. 2016. *Disentangling Sex-Differentials in Death Registration and Mortality Estimates: Preliminary Findings from Morocco and Kuwait*. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/pdf/expert/26/presentations/Session3/silva-DDMs-slides-2016-11-03.pdf>

Statistics Botswana. 2015. *Vital Statistics Report 2012*. [http://www.statsbots.org.bw/sites/default/files/publications/Vital Statistics Report 2012.pdf](http://www.statsbots.org.bw/sites/default/files/publications/Vital%20Statistics%20Report%202012.pdf)

Sumner, Cate and Santi Kusumaningrum. 2014. *AIPJ Baseline Study on Legal Identity: Indonesia's Missing Millions*. <http://www.cpcnetwork.org/wp-content/uploads/2015/02/AIPJ-PUSKAPA-BASELINE-STUDY-ON-LEGAL-IDENTITY-Indonesia-2013.pdf>

UNICEF. 2013. *Droit de chaque enfant à sa naissance : inégalités et tendances dans l'enregistrement des naissances*. https://www.unicef.org/publications/index_71514.html

UNICEF. 2016. *La situation des enfants dans le monde 2016 : l'égalité des chances pour chaque enfant*. https://www.unicef.org/french/publications/index_91711.html UNICEF. 2017. *Birth registration*. <https://data.unicef.org/topic/child-protection/birth-registration/>

UNICEF. n.d. *Birth, Marriage and Death Registration in Burundi*. <https://data.unicef.org/resources/crvs/burundi/>

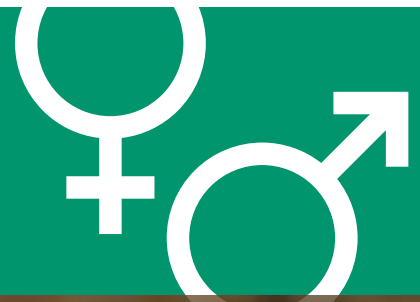
Union interparlementaire. 2018. *Women in National Parliaments*. <http://archive.ipu.org/wmn-e/world.htm>

Yan, Lin. and Atika A. Kemal. 2015. *Mobile Banking Adoption and Diffusion: Enabling and Constraining Social or Financial Inclusion Among Poor Women in Pakistan?* https://aisel.aisnet.org/ecis2015_cr/96/

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 28 horizontal blue or grey lines spaced evenly apart, typical of notebook paper. The lines extend across the entire width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical lines, text, or other markings on the page.



Synthèses de connaissances sur le **genre** et les systèmes **ESEC**



Synthèse 1, n° 3

Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis

Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

MESSAGES CLÉS

- **Les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) jouent un rôle essentiel pour aider les pays à mesurer et à réussir les objectifs de développement durable (ODD)**, ce qui revêt une importance particulière pour les ODD sexospécifiques. En tout, 28 % des indicateurs des ODD dépendent directement ou indirectement des données des systèmes d'ESEC, ou seraient améliorés par l'utilisation des données tirées de ces derniers, et 34 des 54 indicateurs des ODD liés aux sexospécificités qui ont été identifiés par ONU Femmes tirent profit des données fournies par les systèmes d'ESEC.
- **L'augmentation de la demande de données des systèmes d'ESEC qui a été créée par les ODD devrait entraîner l'accroissement du soutien politique et financier pour les systèmes de données**, ce qui, par ricochet, rendra accessibles des données de qualité supérieure. Ce processus donne l'occasion d'apporter des améliorations transformatrices aux données sexospécifiques, ce qui permettrait à ces dernières de rattraper leur retard par rapport aux secteurs de données de pointe comme la macroéconomie et la santé.
- **Des systèmes d'ESEC performants ne sont pas uniquement utiles pour mesurer les ODD – ce sont également des objectifs en eux-mêmes dans le cadre du Programme à l'horizon 2030.** La cible 16.9 des ODD demande aux pays de garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, alors que la cible 17.19 comprend un engagement à appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement.

- **Des systèmes d'ESEC performants apportent des avantages disproportionnellement positifs aux femmes et aux filles**, car les statistiques de l'état civil apportent des données démographiques ventilées selon le sexe sur des enjeux clés, tels que la répartition de la population et la mortalité maternelle. Par ailleurs, l'enregistrement des faits d'état civil permet aux femmes et aux filles de prouver leur identité et d'accéder à des services publics essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, la protection sociale et la représentation politique.
- **Alors que le développement à long terme des systèmes d'ESEC devrait se poursuivre, les bureaux nationaux de statistique devraient prendre des mesures immédiates pour améliorer la disponibilité des données des systèmes d'ESEC**, augmenter la demande de celles-ci, et élargir le bassin d'utilisateurs en respectant les pratiques sur les données ouvertes ainsi que les lignes directrices sur l'interopérabilité des données. Ces améliorations des systèmes d'ESEC profitent à l'État en renforçant les systèmes administratifs au sein d'un pays et en aidant à remplir l'obligation juridiquement contraignante d'enregistrer les faits d'état civil.

INTRODUCTION

Les Objectifs de développement durable (ODD), établis par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, imposent des exigences statistiques sans précédent aux organismes statistiques nationaux et internationaux. Ainsi, il incombe à la communauté statistique mondiale de mesurer les indicateurs définis par le Groupe d'experts des Nations Unies chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (GE-ODD), ce qui entraîne une utilisation maximale des ressources de la communauté et exige une meilleure capacité à gérer la demande accrue de données et de statistiques. Le GE-ODD a défini un ensemble de 232 indicateurs pour assurer le suivi de 17 objectifs ainsi que leurs 169 cibles – une augmentation considérable par rapport aux précédents objectifs du Millénaire pour le développement (**GE-ODD 2018**). Par conséquent, afin que les systèmes statistiques nationaux et internationaux puissent surveiller efficacement les indicateurs des ODD, ils doivent répondre à d'énormes besoins de données.

Les ODD englobent un éventail d'enjeux en matière de développement durable et cernent les domaines d'intérêt importants, y compris l'égalité entre les sexes. Le Programme à l'horizon 2030 vise à réaliser les droits humains de tous et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Même si l'inclusion importante de l'égalité entre les sexes dans les ODD constitue un pas en avant dont il faut se réjouir, elle présente également un autre ensemble de défis de mesure à relever. De plus, bon nombre d'indicateurs sexospécifiques exigent des normes et des méthodologies nouvelles ou mises à jour. Le présent document décrit le rôle essentiel que jouent les systèmes d'ESEC dans la mesure des indicateurs des ODD liés aux sexospécificités et l'atteinte de l'égalité entre les sexes.



Photo : Graham Crouch/Banque mondiale

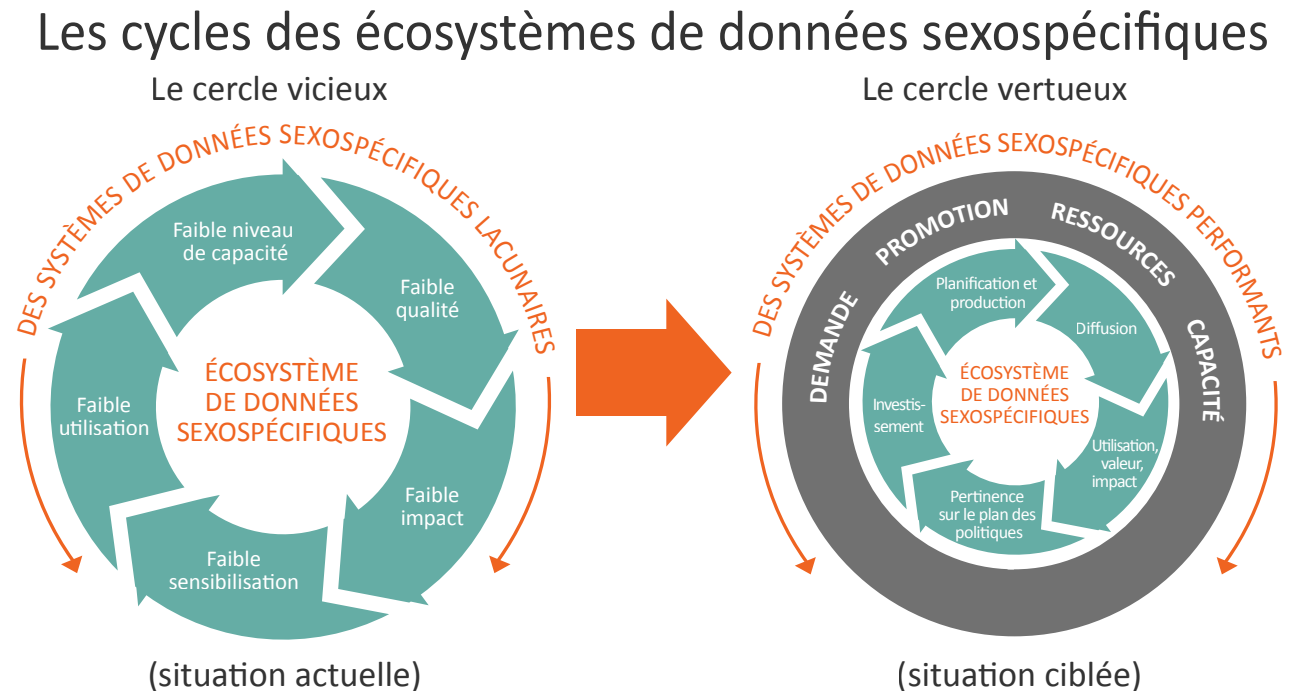
L'enregistrement des faits d'état civil est défini comme étant « l'inscription continue, permanente, obligatoire et universelle de l'existence et des caractéristiques des faits d'état civil relatifs à la population, conformément aux dispositions législatives et réglementaires de chaque pays » (ONU 2001). Les faits d'état civil comprennent une naissance vivante, un décès, une mort foetale, un mariage, un divorce, l'annulation d'un mariage, la séparation judiciaire d'un mariage, une adoption, une légitimation et une reconnaissance de parenté. Par ailleurs, les systèmes d'ESEC fournissent aux gouvernements des statistiques à jour sur la taille, la croissance et la répartition de la population. Ces données, en plus des données sur les naissances, les mariages, les divorces et les décès, constituent des outils essentiels pour concevoir et mettre en œuvre les politiques fondées sur des données probantes qui sont nécessaires pour aider à atteindre les ODD (SDSN TReNDS et Open Data Watch 2018).

Même si des études antérieures ont examiné le rôle que jouent les systèmes d'ESEC dans les ODD, peu d'entre elles ont examiné l'impact que ces systèmes produisent sur les indicateurs sexospécifiques. Ainsi, ces études ont négligé la mesure dans laquelle les systèmes d'ESEC peuvent améliorer notre compréhension des progrès du développement des femmes et des filles. Le présent document explique comment les données des systèmes d'ESEC sont non seulement essentielles pour produire des rapports sur les ODD, mais également pour orienter et mettre en œuvre les politiques nécessaires pour les atteindre. La capacité d'y parvenir dépend de la convivialité, de l'ouverture

et de l'interopérabilité des données que les systèmes d'ESEC aident à produire. Enfin, c'est ce rapport symbiotique entre les données et les ODD sexospécifiques qui souligne à quel point des systèmes d'ESEC performants sont nécessaires pour permettre à la communauté du développement international d'atteindre les ODD d'ici 2030.

Afin que l'écosystème de données sexospécifiques puisse contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs du Programme 2030, il faudra renverser un cercle vicieux qui l'affecte. La figure 1 renseigne sur les éléments qui mènent à de faibles systèmes de données sexospécifiques et la façon dont des interventions précises peuvent aider à renverser ce cercle vicieux négatif. Dans la situation actuelle, les systèmes de données sexospécifiques souffrent de la faible demande et de la faible utilisation des données, ce qui entraîne une attribution des ressources et un soutien politique limités, et, par ricochet, mène à des systèmes inefficaces et de faible capacité. Cependant, les écosystèmes de données de pointe comme la macroéconomie et la santé prouvent que le cercle tourne également dans le sens inverse, créant ainsi un cercle vertueux dans lequel l'utilisation des données entraîne une augmentation du soutien politique et financier pour les systèmes de données, ce qui, par ricochet, rend accessibles les données de qualité supérieure. Le présent document explique ce qui doit être fait pour renverser le cercle vicieux qui affecte l'écosystème de données sexospécifiques et créer des systèmes qui sont assez solides pour atteindre les objectifs sexospécifiques du Programme 2030.

Figure 1 : Passer d'un cercle vicieux de données sexospécifiques à un cercle vertueux



Source : Open Data Watch

LE RÔLE QUE JOUENT LES SYSTÈMES D'ESEC DANS L'ATTEINTE DES ODD

Les ODD ont non seulement élargi l'étendue de la mesure des progrès accomplis en matière de développement, mais ils l'ont également approfondie. Les cibles et les indicateurs couvrent toute une gamme d'enjeux de développement et soulèvent de nouvelles difficultés pour la mesure des progrès, telles que la coordination institutionnelle et la mobilisation des ressources. En plus de l'éventail d'enjeux qu'il aborde, le Programme 2030 repose sur l'ambition de « ne laisser personne pour compte ». ([Division de la statistique de l'ONU 2016](#)). D'un point de vue statistique, cela exige une multitude de nouvelles ventilations, ou des données qui mettent l'accent sur les spécificités de différentes sous-populations.

En plus d'enregistrer l'emplacement géographique et le sexe des sujets, il est de plus en plus important d'enregistrer des renseignements sur l'âge, le statut d'autochtone, l'invalidité, le statut migratoire, ainsi que d'autres caractéristiques propres à chaque pays. Le défi est « d'améliorer suffisamment la granularité des données afin de satisfaire cette nouvelle ambition politique, mais d'une manière qui accorde la priorité à la mesure du niveau de développement des plus pauvres et des plus vulnérables, et qui ne détourne pas les rares ressources pour générer des niveaux de ventilation inutiles » [traduction libre] ([MacFeely 2018](#)). Il est urgent de prendre des mesures pour améliorer la qualité, la couverture et la disponibilité des données ventilées pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte [traduction libre] ([Division de la statistique de l'ONU 2016](#)). Les complexités de la production des données nécessaires sont accentuées par les niveaux inégaux des capacités statistiques

partout dans le monde. Bon nombre de lacunes en matière de données concernant les ODD peuvent être liées à l'absence d'une collecte de données opportune dans le cadre d'enquêtes menées auprès des ménages et à de faibles systèmes administratifs. Selon l'indicateur de capacité statistique de la Banque mondiale, seulement 50 % des pays ont satisfait à la norme recommandée de trois ans ou moins pour mener des enquêtes relatives à la santé, telles que l'enquête démographique et sur la santé; 46 % des pays n'ont pas réalisé une enquête sur la pauvreté à la fréquence recommandée; et seulement 31 % des pays enregistrent plus de 90 % des naissances vivantes et des décès (Banque mondiale 2017).

Afin de combler les lacunes en matière de données, les organisations internationales de données, les organismes des Nations Unies et les experts du secteur doivent établir des méthodologies et des normes pour les indicateurs qui ne sont pas disponibles ou produits à grande échelle, pendant que les acteurs à l'échelle nationale bénéficient d'un renforcement de capacités afin de produire des données pertinentes pour les nouveaux indicateurs. De plus, le Programme demande aux organismes dépositaires désignés de fournir les méthodologies concernant la collecte de données et, au besoin, d'aider les pays à produire les indicateurs. Même s'il est essentiel d'examiner de nouvelles méthodes pour combler les lacunes, il est important de ne pas négliger la façon d'améliorer les systèmes de données existants et de renforcer leur rôle dans le suivi des ODD et la génération d'un flux de données continu.

Un grand enthousiasme a été soulevé par les données massives ainsi que leur potentiel pour compiler les statistiques officielles et combler les lacunes dans les données concernant les ODD, mais on a accordé relativement peu d'attention à l'importance des données administratives existantes, plus précisément celles des

systèmes d'ESEC, qui sont une riche source de données utiles et continues. Dans le contexte des ODD, les données d'enquête ne seront pas suffisantes, et la compilation nécessitera l'utilisation et l'intégration de données administratives (MacFeely 2018). Un rapport de 2017 de la Banque mondiale mentionne que, en date de mars 2017, 67 indicateurs, ou 28 % de tous les indicateurs qui couvrent 12 des 17 ODD peuvent être mesurés efficacement grâce aux données tirées de systèmes d'ESEC performants (Mills et coll. 2017).

Il existe un lien étroit et interdépendant entre le Programme 2030, les indicateurs des ODD et des systèmes d'ESEC performants. Par exemple, la cible 16.9 vise à garantir une identité juridique pour tous, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, d'ici 2030. Quant à l'indicateur 17.19.2, il fait référence à la proportion de pays qui ont effectué au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années, et qui sont parvenus à enregistrer 100 % des naissances et 80 % des décès. Non seulement les systèmes d'ESEC fournissent des renseignements, mais ils constituent également des objectifs en tant que tels. Le tableau 1 présente les cibles et les indicateurs précis des ODD qui sont liés aux systèmes d'ESEC.

Les systèmes d'ESEC jouent un rôle essentiel pour atteindre les ODD, et assurer le suivi de ceux-ci, de façon directe et indirecte. Alors que les indicateurs figurant dans le tableau 1 sont directement liés à l'amélioration des systèmes d'ESEC, il y a quelques indicateurs des ODD qui nécessitent indirectement des données d'ESEC. Par exemple, des systèmes d'ESEC performants et complets fournissent des estimations du niveau de la population, lesquelles sont souvent nécessaires pour les indicateurs qui nécessitent des dénombrements de la population par habitant ou en milliers d'habitants, ainsi que les données sur les naissances et la mortalité.

Tableau 1 : Indicateurs et cibles des ODD qui sont directement liés aux systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil

Cible des ODD	Indicateur des ODD pour le suivi des progrès
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	16.19.1 Proportion des enfants de moins de cinq ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile, par âge
17.18 D'ici à 2020... disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	17.18.1 Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle
17.19 D'ici 2030... appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement	17.19.2 Proportion de pays qui a) ont procédé à au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années, et b) ont atteint un taux d'enregistrement des naissances de 100 % et un taux d'enregistrement des décès de 80 %

Source : Mills, S. et coll., 2017 *Système d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) pour le suivi des objectifs visant le développement durable (ODD)*, S.L. : Banque mondiale.

RÔLE DES SYSTÈMES D'ESEC DANS LE SUIVI DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LE CADRE DES ODD

Il est clair que les ODD occasionnent d'énormes besoins en matière de données dans l'ensemble des secteurs de développement, mais les complexités statistiques mentionnées précédemment deviennent plus nuancées puisque chaque enjeu est examiné individuellement. La présente section du document porte spécifiquement sur les défis statistiques liés aux indicateurs sexospécifiques des ODD et ce que des systèmes d'ESEC performants peuvent faire pour aider à les relever.

Un système d'ESEC performant peut apporter des avantages disproportionnellement positifs aux femmes et aux filles ([SDSN TReNDS et Open Data Watch 2018](#)). Les systèmes d'ESEC sont particulièrement avantageux pour les femmes et les filles pour deux raisons : les statistiques de l'état civil fournissent des données démographiques ventilées selon le sexe sur des aspects importants tels que la répartition de la population et la mortalité maternelle; et l'enregistrement des faits d'état civil permet aux femmes et aux filles de prouver leur identité et d'accéder à des services publics essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, la protection sociale et la représentation politique.

ONU Femmes a établi une liste de 54 indicateurs sexospécifiques dans le cadre des ODD qui visent explicitement les femmes et les filles, et qui demandent une ventilation par sexe ou mentionnent que l'égalité des sexes constitue l'objectif sous-jacent (ONU Femmes 2018). Sans surprise, on retrouve la plus forte concentration d'indicateurs sexospécifiques (14) dans l'ODD5, alors que l'on retrouve les 40 autres indicateurs dans d'autres objectifs. Autrement dit, 23 % du cadre mondial d'indicateurs dépend des données ventilées par sexe. Malgré cela, les données complètes destinées à la compréhension de l'égalité entre les sexes ne sont pas facilement accessibles.

Il n'existe aucune norme ni aucune méthodologie établie à l'échelle internationale pour 13 des 54 indicateurs sexospécifiques. Par ailleurs, pour 29 de ces indicateurs, il existe une méthodologie et des données à l'échelle nationale, mais leur portée est faible et inégale. Seuls 12 des 54 indicateurs sont considérés comme étant des indicateurs de Niveau 1, ce qui signifie qu'une méthodologie et des normes ont été établies à l'échelle internationale et que celles-ci ont une grande portée. Dans le cadre de l'ODD5, 5 des 14 indicateurs ne sont pas fréquemment recueillis, ou ne comportent aucune norme ni aucune définition reconnue (GE_ODD 2018). Enfin, un article récemment publié par l'UNICEF mentionne que les données disponibles pour les deux tiers des indicateurs des ODD liés aux jeunes filles sont limitées ou inexistantes (UNICEF 2016).

Même si l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'ensemble des ODD constitue un développement positif, le manque de données disponibles pour mesurer les ODD fait en sorte que ces enjeux pourraient être négligés. Heureusement, des programmes comme le Centre d'excellence pour les systèmes d'ESEC, installé au Centre de recherches pour

le développement international, ainsi que des acteurs de la société civile comme Data2X s'efforcent de trouver des moyens qui aideront à combler les lacunes en matière de données sexospécifiques (Centre d'excellence 2018). L'amélioration des systèmes d'ESEC constitue l'un des moyens importants pour y parvenir.

Selon une évaluation effectuée par Open Data Watch, 34 des 54 indicateurs sexospécifiques tirent profit des données fournies par les systèmes d'ESEC. Même si aucun des indicateurs n'est directement lié à l'amélioration des systèmes d'ESEC, les données produites par ces derniers, notamment celles sur la population et les causes de décès, contribueront directement à la surveillance des indicateurs liés aux femmes et aux filles. Ceux-ci comprennent les indicateurs évidents, tels que les taux de mortalité maternelle et les taux de natalité chez les adolescentes, ainsi que les indicateurs moins prévisibles, tels que le taux de chômage, l'âge et les personnes handicapées; tous ces indicateurs doivent être ventilés selon le sexe, tel qu'il est précisé dans les ODD. De plus, dans la liste des 54 indicateurs sexospécifiques, six indicateurs



Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

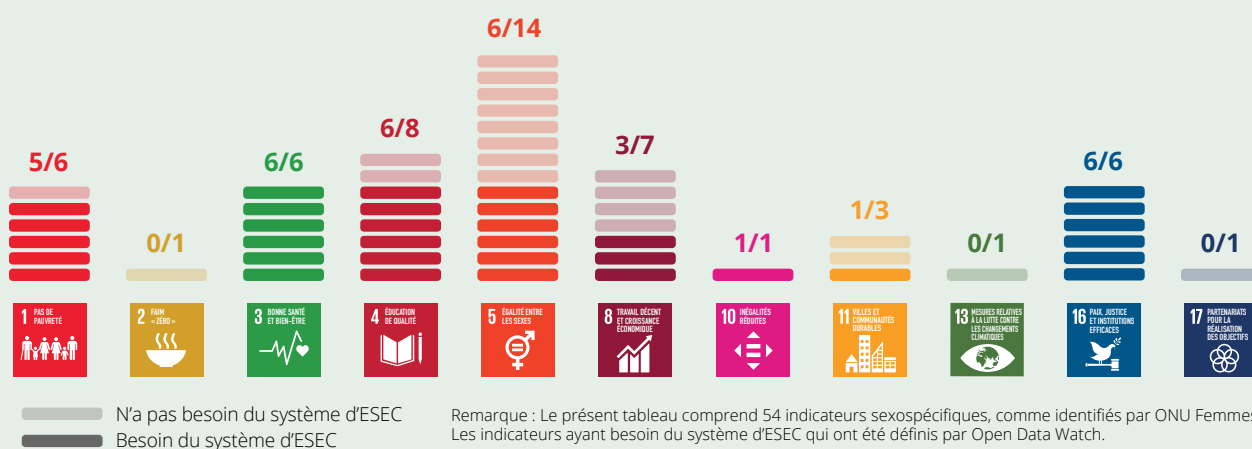
de Niveau 3 peuvent tirer profit de l'utilisation des données des systèmes d'ESEC. Ces derniers devraient contribuer de façon importante à la mesure de l'égalité entre les sexes dans le cadre des ODD au fur et à mesure que les méthodologies et les normes seront établies.

La figure 2 présente une ventilation du nombre d'indicateurs sexospécifiques des ODD qui ont besoin des systèmes d'ESEC, et le tableau 2 fournit une liste complète des 34 indicateurs qui nécessitent des données fournies par les systèmes d'ESEC.

Figure 2 : Les systèmes d'ESEC sont essentiels aux ODD sexospécifiques

En excluant les indicateurs répétés, il existe 54 indicateurs explicitement sexospécifiques, comme identifiés par ONU Femmes. Parmi ces indicateurs, 34 % nécessitent des données des systèmes d'ESEC. Il est donc évident que les systèmes et les données d'ESEC sont essentiels pour suivre les progrès et parvenir à l'égalité des sexes.

Indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) sexospécifiques qui ont besoin du système d'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC)



Source : Open Data Watch

Tableau 2 : Les indicateurs sexospécifiques des ODD qui nécessitent des données fournies par les systèmes d'ESEC

Indicateur	Pertinence par rapport aux systèmes d'ESEC
 1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/ zone rurale)	Dénominateur (population)
 1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge	Dénominateur (population)
 1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telle que définie par chaque pays	Dénominateur (population)
 1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	Dénominateur (population)
 1.4.2 Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation	Dénominateur (population adulte totale)
 3.1.1 Taux de mortalité maternelle	Numérateur (décès, selon la cause) et dénominateur (naissances vivantes)
 3.1.2 Proportion des naissances avec l'assistance d'un professionnel de la santé qualifié	Numérateur et dénominateur (naissances vivantes)
 3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque	Dénominateur (population)
 3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	Dénominateur (population de femmes de 15 à 49 ans)

Tableau 2 : Les indicateurs sexospécifiques des ODD qui nécessitent des données fournies par les systèmes d'ESEC (suite)

Indicateur		Pertinence par rapport aux systèmes d'ESEC
	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	Numérateur (naissances, selon la cause) et dénominateur (femmes âgées de 10 à 19 ans)
	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)	Dénominateur (population)
	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes : (a) en cours élémentaire; (b) en fin de cycle primaire; (c) en fin de premier cycle du secondaire ayant atteint au moins un niveau minimal de compétence en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe	Dénominateur (population)
	4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	Dénominateur (population de moins de 5 ans)
	4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	Dénominateur (population)
	4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe	Dénominateur (population âgée de 15 ans et plus)
	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres, tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste qui peuvent être ventilés	Dénominateur (population)
	4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé (a) en alphabétisme et (b) arithmétique fonctionnelle, par sexe	Dénominateur (population)

Tableau 2 : Les indicateurs sexospécifiques des ODD qui nécessitent des données fournies par les systèmes d'ESEC (suite)

Indicateur	Pertinence par rapport aux systèmes d'ESEC
 5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple qui ont été victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	Dénominateur (population de femmes âgées de 15 ans ou plus)
 5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus qui ont été victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits	Dénominateur (population de femmes âgées de 15 ans ou plus)
 5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	Numérateur (mariage)
 5.3.2 Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge	Dénominateur (population de femmes âgées de 15 à 49 ans)
 5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative	Dénominateur (population de femmes âgées de 15 à 49 ans)
 5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe	Dénominateur (population)
 8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe	Dénominateur (population active)
 8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap	Dénominateur (population active)
 8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	Dénominateur (population âgée de 5 à 17 ans)

Tableau 2 : Les indicateurs sexospécifiques des ODD qui nécessitent des données fournies par les systèmes d'ESEC (suite)

Indicateur	Pertinence par rapport aux systèmes d'ESEC
 10.2.1 Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, par sexe, âge et situation au regard du handicap	Dénominateur (population)
 11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par âge, sexe et situation au regard du handicap	Dénominateur (population)
 16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge	Dénominateur (population)
 16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause	Dénominateur (population)
 16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation	Dénominateur (population)
 16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes âgés de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans	Dénominateur (population âgée de 18 à 29 ans)
 16.7.1 Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale	Dénominateur (population)
 16.7.2 Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est inclusive et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population	Dénominateur (population)

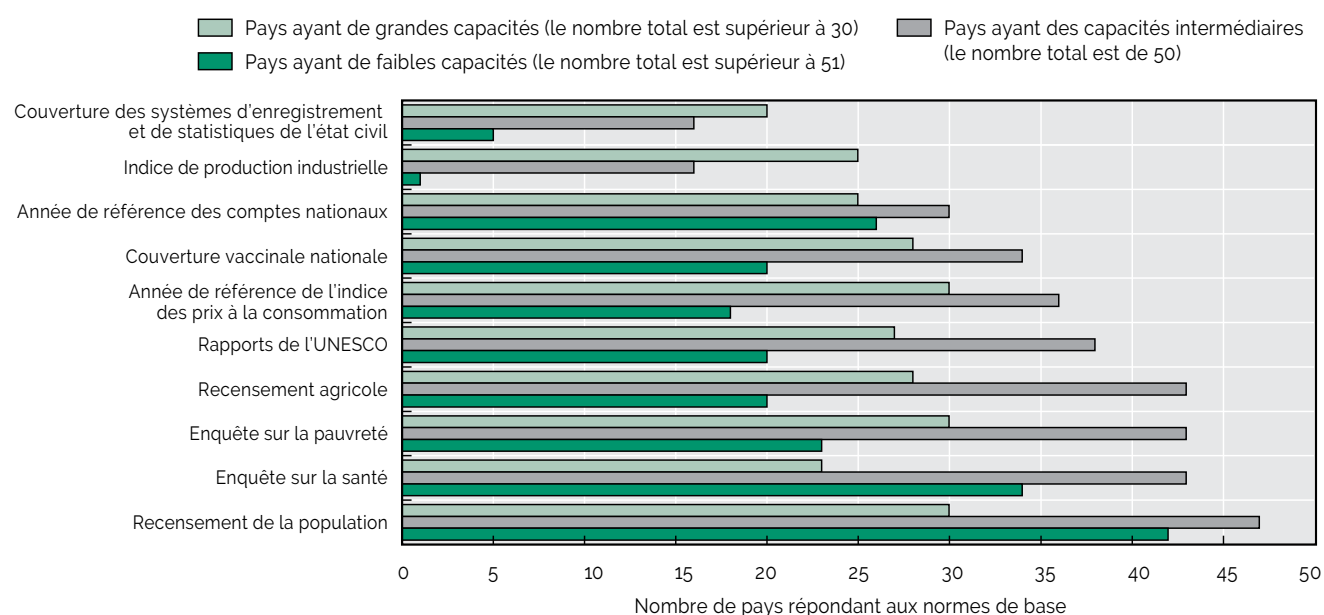
Source : compilé par les auteurs

ACCÉLÉRER LES PROGRÈS POUR ÉTABLIR DES SYSTÈMES D'ESEC PERFORMANTS

Les ODD offrent une occasion unique de rehausser le profil des systèmes d'ESEC et de souligner leur importance pour mesurer et surveiller l'égalité entre les sexes dans le cadre des ODD. Même si l'analyse susmentionnée indique qu'il existe un besoin important d'exploiter les données ventilées par sexe qui sont produites par les systèmes d'ESEC, celle-ci n'aborde pas la situation actuelle des systèmes d'ESEC dans le monde, ni ce qui doit être fait pour utiliser efficacement leurs données. Le fait de disposer des données pour produire des rapports liés aux ODD est une chose, la création d'une demande de systèmes d'ESEC et l'utilisation de leurs données en sont une autre. Malheureusement, il reste encore des défis à relever en ce qui concerne la disponibilité, la convivialité et l'ouverture des données. La présente section du document examine ces questions.

Malgré le consensus reconnu quant à l'importance et aux avantages des systèmes d'ESEC, il existe de graves lacunes dans la disponibilité des données de l'état civil et des niveaux inégaux de capacités des pays. Selon la Banque mondiale, plus de 110 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont des systèmes d'ESEC déficients ([Banque mondiale 2018](#)). Une comparaison des capacités qui a été effectuée en fonction des statistiques sociales et économiques a permis de constater que la couverture des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil constitue la capacité la plus faible ([OCDE 2017b](#)). Comme il est indiqué à la figure 3, il y a moins de pays qui répondent aux normes des systèmes d'ESEC par rapport à celles des autres systèmes statistiques. Cette situation n'est pas seulement fonction du piètre rendement global des systèmes statistiques; elle dépend également d'un rendement insatisfaisant des systèmes d'ESEC. Certains pays à faible revenu sont en mesure de produire les activités statistiques fondamentales grâce

Figure 3 : Nombre de pays ayant la capacité de produire les activités statistiques fondamentales, 2016



Source : OCDE (2017), « Le rôle des systèmes statistiques nationaux dans la révolution des données », dans le *rapport Coopération pour le développement 2017 : Données et développement*, Éditions OCDE, Paris

à d'autres systèmes, tels que les recensements agricoles ou les enquêtes sur la pauvreté, mais ils présentent des lacunes en ce qui concerne la couverture des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil.

Il est de plus en plus clair que, afin d'atteindre les ODD, les systèmes d'ESEC devront être améliorés dans bon nombre de pays dans le monde. Heureusement, les parties prenantes du développement ainsi que les gouvernements nationaux ont démontré un engagement envers l'amélioration des systèmes d'ESEC en effectuant des investissements à long terme, en créant des infrastructures, et en renforçant les capacités en matière de statistiques au sein des pays. L'Afrique du Sud et le Bangladesh sont de bons exemples de pays qui ont réalisé des progrès grâce à des projets d'investissement à long terme. De plus, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique soulignent le rôle important que jouent les plateformes régionales dans la mobilisation de la volonté et du soutien politiques nécessaires pour appuyer les systèmes d'ESEC. Il est aussi important de reconnaître la Division de la statistique de l'ONU ainsi que le travail essentiel qu'elle réalise pour établir des normes, offrir des principes de fonctionnement et fournir des lignes directrices méthodologiques pour les systèmes d'ESEC (DAESNU 2014).

Il s'agit de progrès encourageants, mais les attentes demeurent claires : la cible 16.9 demande à tous les pays de garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, et de mesurer les progrès accomplis par la proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité civile. Quant à la cible 17.19, qui comprend un engagement à appuyer le renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement,

elle mesure les progrès en partie par la proportion de pays qui sont parvenus à enregistrer 100 % des naissances et 80 % des décès. Selon une étude réalisée par le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), il reste des progrès importants à accomplir pour atteindre ces cibles des ODD. Pour réussir à les atteindre, le taux d'enregistrement des naissances d'enfants de moins de cinq ans devra augmenter de 33 % et le taux d'enregistrement des décès devra augmenter de 77 %, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de plus de 5 % jusqu'en 2030 (GBM et OMS 2014).

L'approche à long terme adoptée par les parties prenantes du développement et certains gouvernements nationaux est la bonne façon d'aborder un tel défi systémique. Cependant, on peut et doit en faire davantage à court terme afin de soutenir les systèmes d'ESEC des pays. À l'approche de 2030, on ne pourrait peut-être pas se permettre le luxe de se concentrer exclusivement sur les défis à long terme. Il faudra déployer davantage d'efforts pour soutenir la volonté politique de renforcer immédiatement les capacités et d'attribuer les ressources nécessaires pour parvenir à un enregistrement universel, comme prévu dans la cible 17.19 des ODD.

Déterminer la demande de données tirées des systèmes d'ESEC

Comme mentionné précédemment dans le présent document, une faible demande et une faible utilisation des données entraînent une attribution des ressources et un soutien politique limités, ce qui crée un cercle vicieux de systèmes inefficaces et de faible capacité. Par la suite, ces lacunes se traduisent par des données de faible qualité qui renforcent le point de départ du manque de demande de données (OCDE 2017). Dans les secteurs de données de pointe comme la macroéconomie et la

santé, le cercle vicieux est inversé. La demande et l'utilisation de données entraînent une augmentation du soutien politique et financier pour les systèmes de données, ce qui rend accessibles des données de qualité supérieure. Il s'ensuit que l'accroissement de la demande et de l'utilisation de données tirées des systèmes d'ESEC pourrait être une amélioration transformatrice, en transformant le cercle vicieux touchant les systèmes d'ESEC en un cercle vertueux. La présente section du document présente les mesures qui pourraient être prises pour accélérer la demande de données tirées des systèmes d'ESEC.

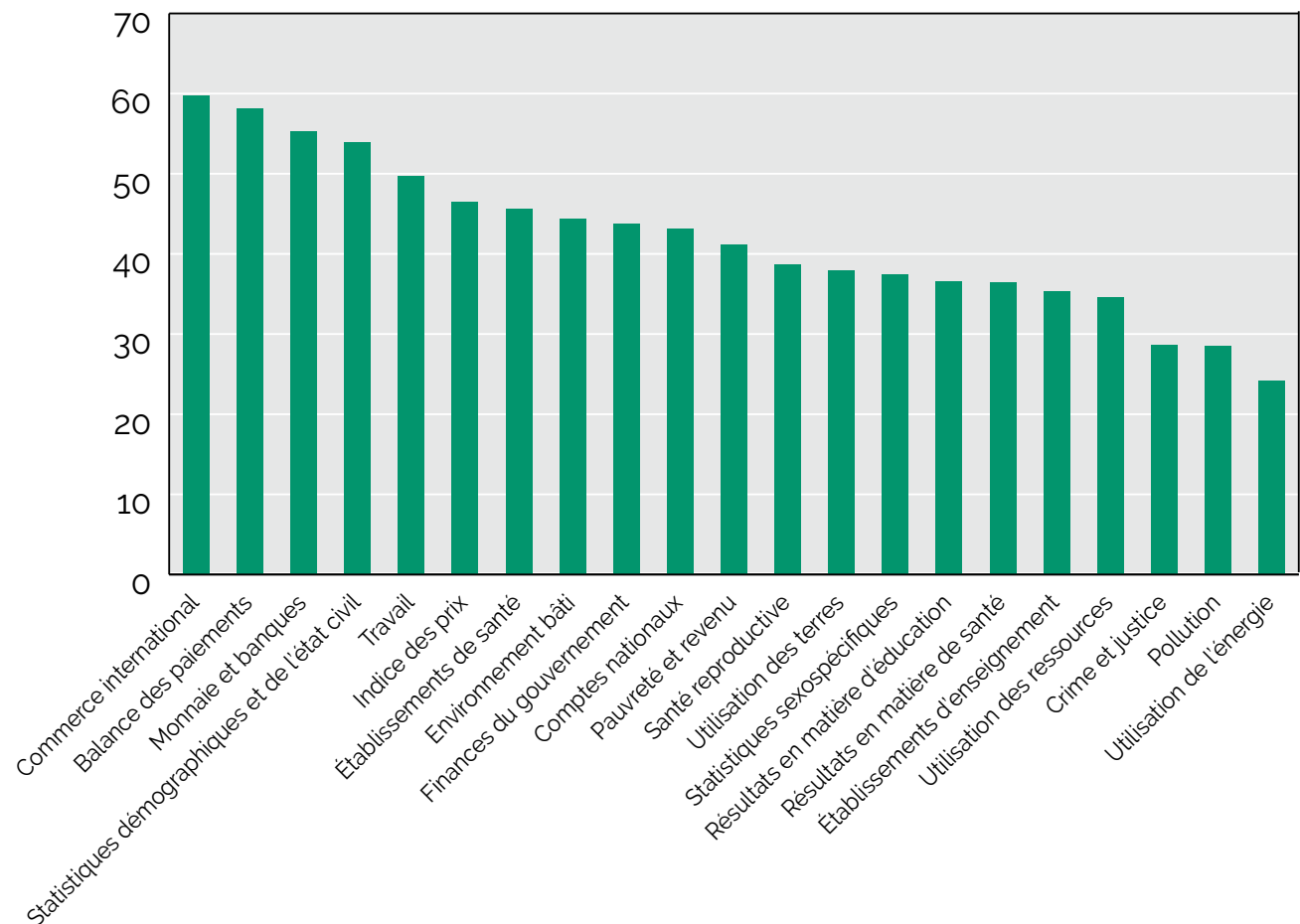
Selon une récente étude qui a été menée par AidData, Open Data Watch et PARIS21 et qui visait les bureaux nationaux de statistique et les utilisateurs de données dans 140 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les statistiques démographiques étaient les données les plus recherchées après les statistiques macroéconomiques (Sethi et Prakash 2018). Par ailleurs, une étude complémentaire intitulée *Measuring Data Use: An Analysis of Data Portal Web Traffic* a été menée pour aider les bureaux nationaux de statistique, ainsi que leurs partenaires, à mieux comprendre les avantages des outils d'analytique Web et à mettre en oeuvre l'analytique Web sur leur site Web ou leur portail de données (Open Data Watch 2018). En partenariat avec PARIS21, Open Data Watch a invité sept bureaux nationaux de statistique situés dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à participer à une étude visant à analyser le trafic Web sur leur portail de données ou leur site Web principal à l'aide de Google Analytics, et ce, afin de mieux comprendre la demande et l'utilisation des données sur leur site Web. Selon cette étude, les pages Web les plus populaires étaient celles qui comportaient des statistiques sur la population ou d'autres statistiques démographiques, ainsi que des statistiques économiques sur l'inflation, les comptes nationaux et l'emploi.

Les deux études démontrent qu'il existe une demande réelle pour ces données. La demande croissante de données en vue d'assurer le suivi des ODD, jumelée à l'attention politique accrue accordée aux données sexospécifiques, laisse entendre que la demande de données sexospécifiques et tirées de systèmes d'ESEC augmentera au cours des prochaines années. La prochaine étape consiste à exploiter cette demande pour assurer davantage de soutien politique, financier et statistique en vue d'améliorer les systèmes d'ESEC et de s'assurer que les données seront librement accessibles aux utilisateurs.

LA MANIÈRE DONT LES DONNÉES OUVERTES STIMULENT LA DEMANDE

Même si des données spécifiques sur l'utilisation et l'ouverture des données des systèmes d'ESEC ne sont pas disponibles, des indicateurs indirects peuvent être utilisés pour mieux comprendre la position des pays à l'égard de la diffusion des données qu'ils produisent. L'Open Data Inventory, conçu par Open Data Watch, est une évaluation mondiale de la couverture et de l'ouverture des statistiques officielles dans 180 pays. Selon les résultats de 2018 qui sont indiqués à la figure 4, la catégorie de données qui a obtenu la quatrième note la plus élevée a été celle des statistiques démographiques et de l'état civil. Toutefois, la catégorie des statistiques démographiques et de l'état civil n'explique pas tout à elle seule. Les données des systèmes d'ESEC apportent une contribution à plusieurs autres catégories de données qui obtiennent des notes beaucoup plus basses, telles que les statistiques sexospécifiques, les résultats en matière de santé, et les statistiques sur la criminalité et la justice (Open Data Watch 2018). Par ailleurs, les faibles niveaux de disponibilité portent à croire que les bureaux nationaux de statistique manquent de données

Figure 4 : Notes moyennes en matière de couverture et d'ouverture des statistiques officielles dans 180 pays, par catégorie



Source: Open Data Inventory (2018), Open Data Watch

ou de ressources pour produire les indicateurs nécessaires. De plus, les faibles niveaux d'ouverture indiquent que les données ne sont pas accessibles dans des formats utiles ou utilisables. Par conséquent, les données sexospécifiques et tirées des systèmes d'ESEC manquent de ressources et sont sous-utilisées, ce qui entraîne un déficit de la demande de données tirées des systèmes d'ESEC.

Parmi les sept catégories de données sociales, la catégorie des données sur la criminalité et la justice qui comprend des statistiques sexospécifiques, notamment celles sur la violence contre les femmes, présente la

plus faible note en matière de couverture et d'ouverture des statistiques; elle est suivie de près par la catégorie des résultats en matière de santé. Cependant, dans les pays à faible revenu, les catégories des résultats en matière de santé et de la santé reproductive obtiennent les notes les plus élevées, ce qui reflète le soutien en matière de collecte de données grâce aux enquêtes sur la démographie et la santé (EDS) ainsi qu'aux Enquêtes à grappes à indicateurs multiples.

Cela révèle une importante réalité au sujet d'une trop grande dépendance à l'égard des enquêtes pour fournir des données que des

systèmes d'ESEC entièrement fonctionnels pourraient (et devraient) produire. Dans le cas de bon nombre de pays, particulièrement ceux qui affichent un niveau de mortalité plus élevé, leur capacité en matière de collecte de données statistiques administratives et centralisées est faible. Ainsi, les enquêtes auprès des ménages peuvent servir de principal moyen pour recueillir des statistiques de l'état civil ainsi que d'autres indicateurs démographiques. Les données obtenues grâce à des processus d'enregistrement complet et exact des faits d'état civil sont exemptes d'erreurs d'échantillonnage et comportent relativement peu d'erreurs de réponse, lesquelles sont courantes dans les enquêtes auprès des ménages (Mills et coll. 2017). En plus d'offrir une protection contre les erreurs statistiques possibles, les systèmes d'ESEC qui fournissent des données démographiques fiables, continues et à jour peuvent donner un meilleur aperçu des mouvements de population, des changements démographiques et des menaces à la santé que les enquêtes moins récentes. Enfin, l'enregistrement de chaque événement de la

vie, qui est l'une des principales fonctions d'un système d'ESEC performant, permet de fournir des statistiques exactes, complètes et en temps opportun sur le nombre de femmes qui vivent dans un pays, les principales causes de leur décès, les taux de fécondité, et l'espérance de vie.

La chaîne de valeur des données est définie comme étant un lien étroit entre la collecte, l'analyse et la diffusion des données, et les répercussions de ces dernières sur la prise de décision (Open Data Watch et Data2X 2017). Parmi les maillons essentiels de cette chaîne de valeur, on peut citer le fait que les bureaux nationaux de statistique doivent s'assurer que les données sexospécifiques et tirées de systèmes d'ESEC sont ouvertes, accessibles et disponibles en temps opportun. En fait, un important outil d'évaluation rapide des systèmes d'ESEC, qui a été conçu par l'Organisation mondiale de la santé (figure 5), met l'accent sur le fait que la diffusion et l'utilisation des données constituent l'une des étapes essentielles pour élaborer un système efficace. (OMS 2010).

Figure 5 : Évaluation rapide de l'OMS portant sur les systèmes nationaux d'enregistrement et de statistiques de l'état civil

Améliorer la production, l'utilisation et la diffusion des statistiques de l'état civil

« La contribution des statistiques de l'état civil à la prise de décisions fondées sur des données probantes dépend de leur diffusion en temps opportun auprès des décideurs pertinents, et de leur utilisation appropriée par ces derniers. La qualité et l'utilisation des données, ainsi que l'accès à celles-ci, sont des éléments essentiels de tout système statistique, mais ils sont souvent négligés. Il en résulte que les renseignements sur les naissances et les décès qui sont recueillis à grands frais ne sont pas aussi bien utilisés qu'ils pourraient l'être, et ceux qui recueillent les données ne sont pas pleinement récompensés pour leurs efforts. » [traduction libre]

Lignes directrices sur l'outil d'évaluation rapide des systèmes d'ESEC

Les pays qui rendent les données des systèmes d'ESEC plus accessibles et ouvertes se sont-ils améliorés sur le plan du soutien national et des capacités ? Des exemples comme le Philippine Statistics Authority (PSA) portent à croire que ces pays s'améliorent à ce chapitre. Le PSA rend les données tirées des systèmes d'ESEC ainsi que les données sexospécifiques plus facilement accessibles que bon nombre d'autres pays, ce qui a entraîné une sensibilisation accrue à l'importance de ces données et services ([PSA 2019](#)). Dans ce cas, les statistiques nationales et tirées des systèmes d'ESEC sont entièrement financées par le budget gouvernemental, ce qui laisse entendre que la disponibilité des données qui répondent à une demande est étroitement liée au niveau plus élevé de soutien budgétaire du pays qui provient des ressources nationales. Le PSA constitue un exemple que d'autres pays pourraient suivre pour inverser le cercle vicieux des données et obtenir un cercle vertueux.

MESURES À COURT TERME VISANT À ACCROÎTRE LA DIFFUSION ET L'UTILISATION DES DONNÉES DES SYSTÈMES D'ESEC

Les ODD offrent à la communauté des statistiques sur le développement l'occasion d'apporter des changements importants qui aideront à répondre à la demande de données sexospécifiques tirées des systèmes d'ESEC. Pour que le Programme 2030 soit fructueux, les systèmes d'ESEC doivent être améliorés pour produire et diffuser les données sexospécifiques dont dépendent un grand nombre d'indicateurs. Les bureaux nationaux de statistique peuvent prendre un certain nombre de mesures à court et à moyen terme afin de stimuler l'intérêt envers les données sexospécifiques et tirées des systèmes d'ESEC, tout en continuant

d'appuyer le développement à long terme des systèmes d'ESEC performants. De plus, les occasions importantes de présenter les progrès, telles que la présentation des examens nationaux volontaires lors du Forum politique de haut niveau des Nations Unies, permettront d'accroître l'utilisation des données et de démontrer l'incidence des données sur les politiques et les résultats. De telles mesures amélioreront la compréhension et le soutien politiques et publics en ce qui a trait aux données tirées des systèmes d'ESEC, et apporteront un soutien financier plus important pour assurer le développement à long terme de ces données. Vous trouverez ci-dessous des mesures à court et à moyen terme visant à améliorer la diffusion et l'utilisation des données tirées de systèmes d'ESEC, en mettant l'accent sur les données sexospécifiques.

- **Planifier la diffusion de données ouvertes et interopérables** : Les bureaux nationaux de statistique devraient respecter les pratiques sur les données ouvertes et les lignes directrices sur l'interopérabilité des données pour accroître l'utilisation et la disponibilité des données, tout en sollicitant les observations des principaux utilisateurs et en créant un groupe de soutien aux utilisateurs finals. Récemment, la Commission de statistique de l'ONU a indiqué qu'il s'agissait d'une mesure prioritaire ([Conseil économique et social des Nations Unies 2018](#)). Par ailleurs, les pays qui mettent actuellement à jour leur stratégie nationale de développement de la statistique devraient envisager d'intégrer l'amélioration des données sexospécifiques tirées des systèmes d'ESEC dans ces plans, en mettant l'accent sur la diffusion des données et la promotion de l'utilisation de celles-ci.

- **Renforcer la capacité technique** : Les producteurs de données doivent développer les compétences et la capacité de gestion des membres de leur personnel au-delà de la production de données aux fins d'analyse. L'expertise et les compétences des membres du personnel devraient comprendre la convivialité et la diffusion des données tirées de systèmes d'ESEC et, plus précisément, des données sexospécifiques pour appuyer leur utilisation. Cela rendra les données plus conviviales et améliorera la qualité et l'interopérabilité de celles-ci.
- **Promouvoir l'utilisation des données** : Bon nombre d'utilisateurs potentiels ne connaissent pas l'importance des données tirées des systèmes d'ESEC. Le fait de montrer des exemples de leur utilisation pour appuyer des décisions prises dans les domaines des politiques sociales, économiques, sanitaires et liées à l'égalité entre les sexes, ainsi que pour assurer le suivi des progrès vers l'atteinte des ODD, pourrait contribuer à démontrer l'importance de ces données. De plus, les efforts de promotion devraient comprendre des façons de fournir des tableaux de données sommaires; la visualisation des données pour faciliter leur utilisation dans les exposés de politique; et des façons de prévenir les utilisateurs de la diffusion de nouvelles données au moyen de courriels et de calendriers de diffusion des données.

- **Comblent le fossé entre la production et l'utilisation** : Il n'existe aucune approche universelle, mais grâce aux progrès dans les domaines de la diffusion des données et de la technologie des données ouvertes, les pays devraient envisager d'utiliser des approches novatrices pour accroître l'utilisation et augmenter la valeur des données qu'ils produisent. Mentionnons notamment des approches novatrices visant à analyser et à publier des statistiques de l'état civil découlant des données de l'enregistrement civil et des données sexospécifiques. De plus, les bureaux nationaux de statistique peuvent accroître l'utilisation des données grâce aux pratiques sur les données ouvertes et interopérables, en mesurant l'utilisation de leurs données, en rendant leurs sites Web de données plus attrayants pour les utilisateurs, et en utilisant les médias sociaux pour promouvoir les données publiées.



Cet article a été rédigé par Shaida Badiee et Deirdre Appel d'Open Data Watch. Il fait partie de la série de synthèses de connaissances sur le genre et les systèmes ESEC, qui a été mise au point par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), en partenariat avec Open Data Watch.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.

*Référence suggérée : Badiee, Shaida et Deirdre Appel (2019). **Exploiter la puissance des systèmes ESEC pour les ODD liés au genre : possibilités et défis** Série de synthèses de connaissances sur le genre et les systèmes ESEC. Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario).*

© Centre de recherches pour le développement international, 2019

RÉFÉRENCES

Banque mondiale, *Statistical Capacity Indicators* (base de données), 2017, <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=statistical-capacity-indicators#>.

Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, *Report of the Friends of the Chair Group on the Implementation of the Fundamental Principles of Official Statistics and on Open data*, 2018, <https://unstats.un.org/unsd/statcom/50th-session/documents/2019-5-FOC-FPOS-OpenData-EE.pdf>.

Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, Révision 3*, 2014, <https://unstats.un.org/unsd/demographic/standmeth/principles/m19rev3fr.pdf>.

Division de la statistique de l'Organisation des Nations Unies, *The Sustainable Development Goals Report 2016: Leaving No One Behind*, 2015, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2016/leaving-no-one-behind>.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Harnessing the Power of Data For Girls: Taking Stock and Looking Ahead to 2030*, New York, 2016, <https://www.unicef.org/gender/files/Harnessing-the-Power-of-Data-for-Girls-Brochure-2016-1-1.pdf>.

Groupe de la Banque mondiale (GBM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Global Civil Registration and Vital Statistics Scaling Up Investment Plan 2015-2024*, Washington (DC), Groupe de la Banque mondiale, 2014, <http://www.worldbank.org/en/topic/health/publication/global-civil-registration-vital-statistics-scaling-up-investment>.

IAEG-SDGs, *Tier Classification for Global SDG Indicators*, 2018, https://unstats.un.org/sdgs/files/Tier%20Classification%20of%20SDG%20Indicators_31%20December%202018_web.pdf.

Le Centre d'excellence sur les systèmes ESEC, *Rendre l'invisible visible: les systèmes ESEC comme base pour réaliser le plan d'action d'égalité des sexes de 2030*, 2018, <https://systemesecec.ca/nouvelles-et-activites/rendre-linvisible-visible-les-systemes-esec-comme-base-pour-realiser-le-plan-daction-degalite-des>.

MacFeely, Steve, *The 2030 Agenda: An Unprecedented Statistical Challenge*, 2018, <http://library.fes.de/pdf-files/iez/14796.pdf>.

Mills, Samuel et coll., *Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) for Monitoring the Sustainable Development Goals (SDGs)*, Banque mondiale, 2017, <http://documents.worldbank.org/curated/en/979321495190619598/pdf/115150-WP-CRVS-for-Monitoring-the-SDGs-web-version-May-18-2017-PUBLIC.pdf>.

Nations Unies, *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, Deuxième révision*, 2001, https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_19rev2F.pdf.

OCDE, « Repenser le soutien des donneurs au développement des capacités statistiques », *Coopération pour le développement 2017 : Données et développement*, Paris, Éditions OCDE, 2017, <https://doi.org/10.1787/dcr-2017-9-fr>.

OCDE, « Le rôle des systèmes statistiques nationaux dans la révolution des données », *Coopération pour le développement 2017 : Données et développement*, Paris, Éditions OCDE, 2017, <https://doi.org/10.1787/dcr-2017-8-fr>.



ONU Femmes, *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, 2018, <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2018/sdg-report-gender-equality-in-the-2030-agenda-for-sustainable-development-2018-fr.pdf?la=en&vs=4332>.

Open Data Watch, *Open Data Inventory*, 2018, <http://odin.opendatawatch.com>.

Open Data Watch, *Measuring Data Use: An Analysis of Data Portal Web Traffic*, 2018, <https://opendatawatch.com/publications/measuring-data-use/>.

Open Data Watch et Data2X, *The Data Value Chain: Moving from Production to Impact*, 2017, <https://opendatawatch.com/reference/the-data-value-chain-executive-summary/>.

Organisation mondiale de la Santé, *Rapid Assessment of National Civil Registration and Vital Statistics Systems*, 2010, http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70470/WHO_IER_HSI_STM_2010.1_eng.pdf;jsessionid=5063EB2AC338B8B0BE43D4FF33DF75BB?sequence=1.

Philippines Statistics Authority, *The PSA*, 2019, <https://psa.gov.ph>.

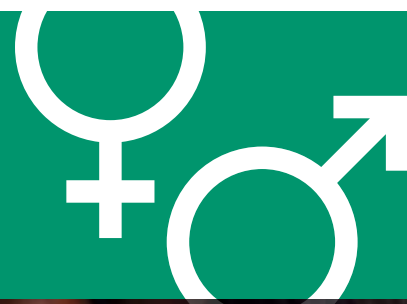
SDSN Trends et Open Data Watch, *Civil Registration and Vital Statistics Benefit Health, Child Protection, and Governance. A Case Study on the Return on Investment for CRVS Systems*, 2018, <https://opendatawatch.com/wp-content/uploads/2018/12/CRVS-Benefits-Trends-GP-ODW-CaseStudy-2018.pdf>.

Sethi, Tanya et Mihir Prakash, *Counting on Statistics: How Can National Statistical Offices and Donors Increase Use ?*, Williamsburg (VA), AidData (William & Mary), 2018, <https://www.aiddata.org/publications/counting-on-statistics>.

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 28 horizontal grey lines spaced evenly apart, typical of standard notebook paper. The lines extend across the entire width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical lines, text, or other markings present.



Synthèses de connaissances sur le **genre** et les systèmes **ESEC**



Les coûts et les avantages des systèmes d'ESEC comme outil d'autonomisation des femmes

Synthèse 1, n° 4

Photo : Dominic Chavez/Banque mondiale

MESSAGES CLÉS

- **La couverture des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) est très restreinte dans le monde entier**, en particulier en Afrique, en Asie du Sud et en Asie de l'Est. L'enregistrement insuffisant des faits d'état civil touche les gens différemment, et les effets les plus marqués sont subis par les femmes et les filles, qui sont plus susceptibles d'être exclues de l'économie, de se désintéresser de la politique et d'avoir un accès limité aux services et aux possibilités qu'offre la vie.
- **Le coût lié à l'amélioration de ces systèmes cruciaux est relativement modeste.** Il suffirait d'un investissement de seulement 1,5 milliard USD en aide au développement, accompagné d'un niveau égal de financement intérieur d'ici 2030, pour mettre en place les systèmes requis dans 77 des pays qui en ont le plus besoin. Ce montant représente seulement 1 % de l'aide publique au développement (APD) actuelle ([Gurría 2018](#)).
- **En dépit d'une série de généreuses initiatives lancées depuis 2014, il y a toujours un déficit de plus de 85 % dans le financement requis pour les investissements dans les systèmes d'ESEC.** Heureusement, il existe des arguments probants en faveur de l'investissement. Une meilleure identification au moyen des systèmes d'ESEC permet un accès accru aux services bancaires et économiques (ce qui produit des rendements économiques élevés) et appuie des programmes et des investissements sociaux plus ciblés et efficaces afin de produire des économies de coûts pour les gouvernements.
- **Des systèmes d'enregistrement des naissances et d'identification entraînent également des retombées positives indirectes sur la participation sociale et politique des femmes.**

- **Avant de se lancer dans des programmes en vue de mettre à niveau un système d'ESEC ou de mettre en œuvre un système d'identité nationale, il faut mener une analyse approfondie de la situation du pays afin d'évaluer l'état de préparation et la capacité.**

1. INTRODUCTION

L'enregistrement de l'état civil est le système qui permet aux gouvernements d'enregistrer les faits d'état civil de la vie d'une personne, dont la naissance, le décès, le mariage, le divorce, etc. L'enregistrement de l'état civil donne aux résidents d'un pays une preuve d'état civil et d'identité légale, qui peut leur donner accès à des services et à du soutien. Un système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) constitue une source cruciale de données démographiques et sur la population. Qui plus est, l'enregistrement des décès, ainsi que de leur cause, est une source importante de renseignements relatifs à la santé publique (SDSN 2015). Les systèmes d'ESEC sont la seule source de données continues, complètes et fiables sur les faits d'état civil qui inclut même les petites entités administratives. Il s'agit donc d'un intrant essentiel de la planification

et de l'élaboration de politiques nationales et infranationales (Knowles et Koolwal 2017). Par exemple, des données locales sur la mortalité, continuellement disponibles et ventilées par cause, sont essentielles à la formulation de politiques efficaces pour répondre à des problèmes sanitaires particuliers. Toutefois, « la moitié de tous les pays à faible et à moyen revenu ne possèdent pas de systèmes viables pour l'enregistrement des naissances et d'autres faits d'état civil. [...] En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne respectivement, la naissance de seulement 39 à 44 % des enfants est enregistrée » (Banque mondiale 2016).

Les systèmes d'ESEC sont particulièrement cruciaux pour notre compréhension et notre considération de la dynamique des genres dans la société. En enregistrant l'accès des femmes et des filles, des hommes et des garçons, et des personnes non binaires aux services, à l'éducation, aux soins de santé et à la représentation juridique, ces systèmes peuvent nous aider à comprendre les divisions et les inégalités sociales. Les systèmes d'ESEC sont particulièrement bénéfiques pour les femmes et les filles en raison des contraintes additionnelles auxquelles les confrontent la discrimination fondée sur le sexe, le risque accru de mariage précoce et de trafic sexuel, et la vulnérabilité accrue à laquelle les prédisposent le veuvage ou le divorce. L'absence de certificat de naissance, de décès, de mariage ou de divorce, ou de pièces d'identité à l'âge adulte peut avoir des effets catastrophiques pour les groupes vulnérables de femmes et leurs enfants, particulièrement pour les jeunes mères célibataires, les veuves, les migrantes, les réfugiées et les membres de groupes ethniques ou religieux minoritaires » (Knowles et Koolwal 2017).

Les deux autres documents de cette synthèse, « Leave No One Behind: CRVS, Gender and the SDGs » de Mayra Buvinic et d'Eleanor Carey, de Data2X, et « Harnessing CRVS Data for



Photo : Graham Crouch/Banque mondiale

the Gender-Related SDGs: Opportunities and Challenges » de Shaida Badiie et de Deirdre Appel, de l'Open Data Watch, décortiquent les avantages de systèmes d'ESEC solides pour l'égalité entre les sexes. Ces documents expliquent en détail en quoi les systèmes d'ESEC peuvent permettre une meilleure compréhension de la dynamique sociétale, des expériences sexospécifiques et des occasions de fournir des services propres au genre et au sexe afin de garantir que personne n'est laissé pour compte (conformément au mandat du Programme de développement durable à l'horizon 2030) (**Nations Unies 2015**). Ce document complète l'analyse contextuelle faite dans les autres en se concentrant sur certaines des entraves pratiques à l'expansion des systèmes d'ESEC, c'est-à-dire les coûts, les niveaux actuels d'investissement et le déficit, tout en mettant en lumière l'immense possibilité d'investissement.

Les coûts associés à la mise en place et au maintien de systèmes d'ESEC solides dans les pays de par le monde varient considérablement. Selon une estimation prudente couvrant les 77 pays bénéficiaires et pouvant prétendre à un financement mixte qui obtiennent de l'aide de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque mondiale, au moins 3,3 milliards USD sont nécessaires. On s'attend à ce qu'environ 50 % de ce montant provienne de contributions gouvernementales et à ce que 5 % provienne de la communauté internationale d'ici 2024 (**SDSN 2015**). Heureusement, comme le démontre ce document, il existe des arguments probants en faveur de l'investissement, qui promet des rendements économiques élevés résultant de meilleurs systèmes d'identification ainsi qu'un meilleur accès aux services bancaires et économiques, et des économies de coûts grâce à des programmes fiscaux et sociaux plus ciblés et efficaces. Les gouvernements ont aussi une motivation politique pour agir en raison des effets positifs de l'identification sur l'engagement politique et la participation aux élections.

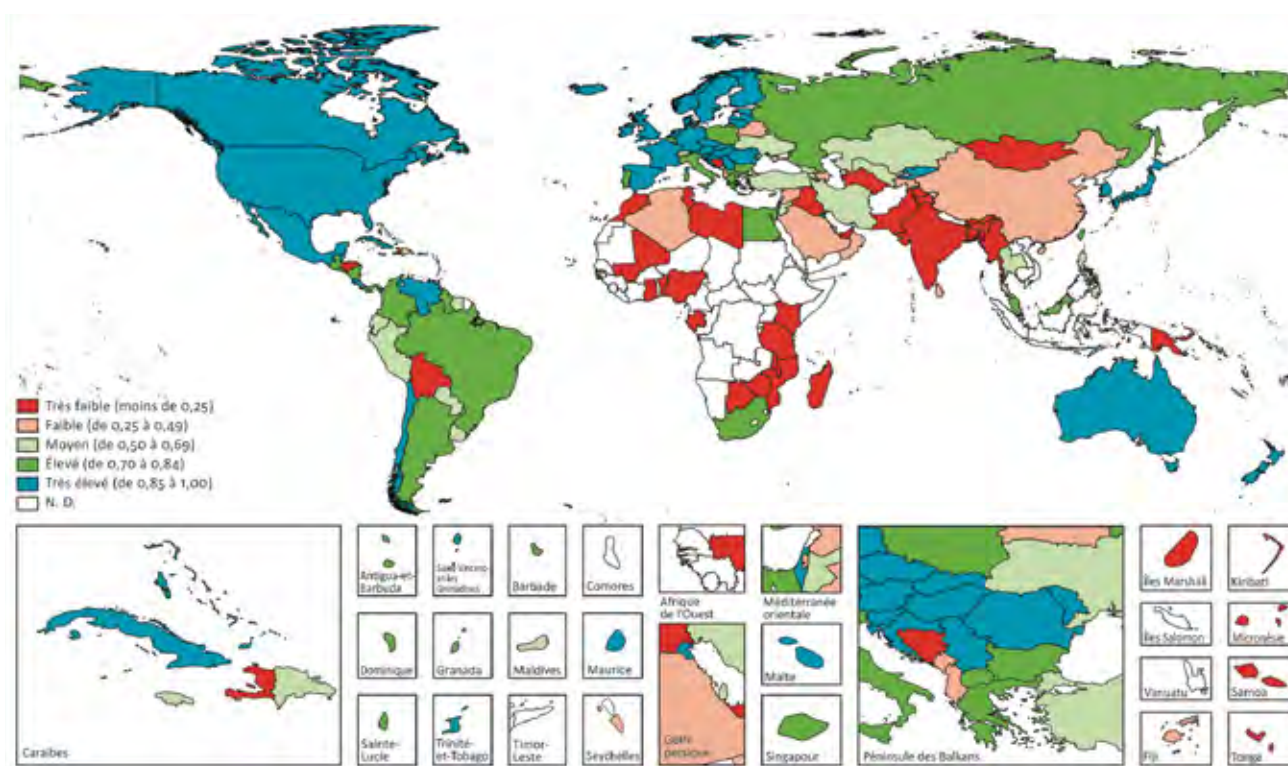
2. COUVERTURE DES SYSTÈMES D'ESEC

En dépit de l'importance des systèmes d'ESEC pour une gouvernance fonctionnelle et notre compréhension des expériences individuelles, ils sont lamentablement inadéquats dans le monde entier. Ils infligent des effets discriminatoires aux femmes et aux filles ainsi qu'aux hommes et aux garçons (voir « Leave No One Behind: CRVS, Gender and the SDGs » de Mayra Buvinic et d'Eleanor Carey de Data2X, compris dans cette série de documents d'information).

En 2015, *The Lancet* a publié une étude de la couverture mondiale des systèmes d'ESEC qui comportait un indice de rendement des statistiques de l'état civil. L'indice de rendement des statistiques de l'état civil évalue le rendement des systèmes d'ESEC sur la base des données sur la mortalité, validées à partir de l'ensemble de données de la charge de morbidité mondiale. Les données sur la mortalité sont traitées comme une « mesure de la qualité et de l'utilité de toutes les statistiques de l'état civil produites par le système d'enregistrement des faits d'état civil » (**Mikkelsen et coll. 2015**). Les auteurs justifient cela par le fait que les niveaux d'enregistrement des naissances sont généralement plus élevés que ceux de l'enregistrement des décès, ce qui fait de l'enregistrement des décès un meilleur indicateur de la fonctionnalité intégrale du système (**Mikkelsen et coll. 2015**).

L'indice, qui couvre 148 pays et territoires, a attribué une note à chaque pays en fonction de la meilleure année disponible entre 2005 et 2012 et les a regroupés en cinq catégories de rendement distinctes, de « rudimentaire » à « satisfaisante » (**Mikkelsen et coll. 2015**). Ils ont conclu que « globalement, seulement des progrès modestes avaient été réalisés depuis 2000, le pourcentage de décès enregistrés ayant augmenté de 36 % à 38 %, et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont la naissance

Figure 1 : Couverture des systèmes d'ESEC d'après les résultats de l'IRSEC pour la meilleure année disponible entre 2005 et 2012



Source : Mikkelsen et coll. 2015; reproduit avec autorisation.

avait été enregistrée étant passé de 58 % à 65 % (Mikkelsen et coll. 2015). Donc, près des deux tiers des décès dans la population mondiale ne sont pas enregistrés, et 35 % des enfants ne reçoivent jamais de certificat de naissance (Mikkelsen et coll. 2015). Philip W. Setel et ses collègues (2007) appellent cela le « scandale de l'invisibilité » découlant de la stagnation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil (Setel et coll. 2007).

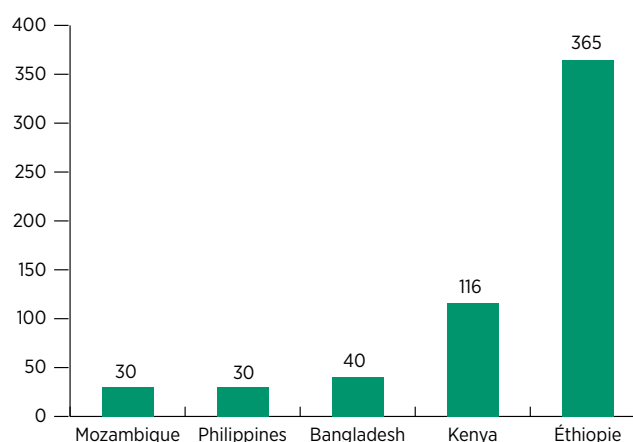
La figure 1 illustre la qualité des systèmes d'ESEC mondiaux selon l'échelle susmentionnée. Le code de couleur blanc et rouge représente les systèmes inexistants ou de très piètre qualité, que l'on retrouve principalement en Afrique et en Asie du Sud et de l'Est.

3. COÛTS DES SYSTÈMES D'ESEC ET DÉFICIT DE FINANCEMENT

L'amélioration de la couverture des systèmes d'ESEC partout dans le monde nécessitera un investissement considérable. Il est toutefois difficile d'établir le coût de telles améliorations. Il y a un grand écart dans les estimations nationales en raison de la capacité existante, du niveau d'infrastructure numérique disponible à l'échelle du gouvernement, du type de système d'enregistrement utilisé ou prévu, et de la possibilité que le système d'ESEC puisse être jumelé à un système d'identification plus avancé technologiquement (comme des cartes intelligentes ou la collecte de données biométriques).

À titre d'exemple, en 2014, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale ont tenté d'estimer le coût de l'expansion des systèmes d'ESEC dans 73 pays prioritaires pour la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant (**Banque mondiale et OMS 2014**). Ils ont examiné les plans d'investissement dans les systèmes d'ESEC et constaté que les estimations des coûts variaient de 30 à 365 millions USD sur une période de planification de 5 ans. (Ce dernier chiffre provient de l'Éthiopie, qui venait à peine d'établir un organisme national d'enregistrement des faits d'état civil en octobre 2013 – voir la figure 2.) « Si l'on met l'investissement dans un contexte de population, les coûts pour les pays se traduisent par une fourchette allant de moins de 1 USD par habitant dans des pays tels que les Philippines et le Bangladesh à entre 1 et 4 USD au Mozambique et en Éthiopie. Le coût par fait d'état civil (naissances et décès) varie de moins de 2 USD à plus de 13 USD » (**Banque mondiale et OMS 2014**).

Figure 2 : Coût total du développement des systèmes d'ESEC par plan national quinquennal (en millions \$US)^a



Source : National CRVS Investment Plans, OMS 2014.

^a Le total pour le Bangladesh exclut les coûts biométriques.

Les dernières études montrent aussi de grands écarts. En 2015, l'Université du Botswana et le ministère du Travail et des Affaires intérieures du Botswana ont examiné le système d'ESEC de ce pays et constaté qu'avec un budget annuel d'à peine 5,6 millions USD (2,50 USD par habitant), le gouvernement avait considérablement amélioré son système d'ESEC. Par exemple, il a atteint un niveau d'enregistrement des naissances de 83 % (**ministère du Travail et des Affaires intérieures du Botswana et Université du Botswana 2015**). À l'autre extrémité, une étude de la Banque mondiale au Nigeria a estimé qu'il faudrait 4,3 milliards USD (23,70 USD par habitant) pour mettre en oeuvre le programme d'identité nationale, y compris une mise à niveau de son système d'ESEC (**Banque mondiale 2017**).

Malgré les différences entre les pays examinés, l'étude de la Banque mondiale et de l'OMS de 2014 a permis de mettre au point une méthodologie d'examen des coûts pour d'autres pays à l'échelle mondiale, en tenant compte des capacités et de la population existantes. Elle a estimé qu'il faudrait 3,8 milliards USD pour élargir la couverture des systèmes d'ESEC d'ici 2024 dans 73 pays de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, à l'exclusion de la Chine et de l'Inde (**Banque mondiale et OMS 2014**). Elle comprenait quatre éléments essentiels d'un système d'ESEC fonctionnel dans son établissement des coûts : « (a) coûts de développement (coûts différentiels ou coûts supplémentaires pour l'établissement et le renforcement des systèmes d'ESEC; (b) coûts différentiels récurrents pour le maintien des systèmes d'ESEC; (c) soutien international aux systèmes d'ESEC, y compris la mise en commun des connaissances et la solidification de l'assise de données probantes; (d) suivi et évaluation » (**Banque mondiale et OMS 2014**). Les coûts énoncés dans chaque plan ont été décomposés en coûts fixes, de démarrage ou en capital et en coûts variables et d'exploitation.

En 2015, SDSN et coll. ont approfondi cette analyse dans une étude d'évaluation des besoins, intitulée « Data for Development: A Needs Assessment for SDG Monitoring and Statistical Capacity Development », portant sur 77 pays bénéficiaires d'aide de l'IDA (**SDSN 2015**). Ces 77 pays sont un sous-ensemble des 100 pays du monde entier toujours dépourvus de systèmes d'ESEC viables (**Banque mondiale et OMS 2014**), mais ont été choisis comme représentation raisonnable du nombre total de pays susceptibles d'avoir besoin d'aide internationale. Parmi les premiers pays de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, 55 étaient admissibles à recevoir de l'aide de l'IDA; le consortium dirigé par le SDSN a extrapolé pour les 22 autres. Les estimations des coûts des systèmes d'ESEC dans ces pays ont été calculées à partir des coûts unitaires de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, en tenant compte de la taille de la population et de l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances. En l'absence d'autres renseignements sur l'état d'avancement des plans de mise en œuvre des pays, on a présumé que chacun des pays rajoutés effectuerait aussi une évaluation

complète ou devrait apporter des révisions à ses plans, au coût moyen de 100 000 USD. Le rapport a permis de conclure que le coût total estimé des améliorations des systèmes d'ESEC et des opérations au sein des pays de l'IDA et pouvant prétendre à un financement mixte sur une période de 10 ans (de 2015 à 2024) s'élèverait à 2,75 milliards USD, les coûts moyens annuels se chiffrant à 275 millions USD. Il pourrait être plus pertinent au regard des politiques d'utiliser l'estimation visant la période de 15 ans des objectifs de développement durable (ODD), pour laquelle le coût total des améliorations aux systèmes d'ESEC s'élèverait à 3,3 milliards USD, les coûts moyens annuels se chiffrant à 220 millions USD (voir la figure 3).

La figure 3 illustre le déficit de financement par rapport au coût initial sur 10 ans de 2,75 milliards USD et aux coûts différentiels récurrents engagés entre 2025 et 2030, estimés à environ 500 millions USD, financés à 96 % par des ressources nationales (**SDSN 2015**). Le rapport de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant estime le déficit de financement, ou le montant d'aide externe requis, à 52 % du total, jusqu'en 2024. En extrapolant les estimations

Figure 3 : Déficit de financement estimé (en millions USD) pour les améliorations des systèmes d'ESEC entre 2015 et 2030, d'après le plan d'accroissement de l'investissement

	2015 à 2019	2020 à 2024	2024 à 2030	Total sur 15 ans	Écart financier
Coûts de développement	826	826		1 652	1 193
Coûts récurrents	288	558	558	1 404	53
Soutien international aux systèmes d'ESEC, y compris la mise en commun des connaissances et la solidification de l'assise de données probantes ²	83	83		165	165
Suivi et évaluation ³	41	41		83	83
TOTAL	1 238	1 508	558	3 304	1 494

Source : **SDSN, 2015**; reproduit avec autorisation.



de l'accroissement de l'investissement jusqu'en 2030, les auteurs de « Data for Development: A Needs Assessment for SDG Monitoring and Statistical Capacity Development » ont supposé que les coûts de démarrage initial financés par des organisations de développement international ne seraient plus en vigueur et que les dépenses récurrentes seraient financées exclusivement par des ressources nationales. Selon cette logique : des 3,3 milliards USD requis pour les améliorations des systèmes d'ESEC dans 77 pays, on aura besoin de 1,5 milliard USD de la part de la communauté internationale entre 2015 et 2030.

Ces dernières années, on a déployé un certain nombre d'efforts pour accroître l'investissement dans les systèmes d'ESEC. En 2014, le secrétaire général des Nations Unies a convoqué le Sommet « Chaque femme, chaque enfant » à Toronto au Canada pour attirer l'attention sur la question urgente de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Le Sommet a été suivi par un engagement de la part du gouvernement du Canada, du gouvernement de la Norvège, de la United States Agency for International Development (USAID) et de diverses autres entités à établir le Mécanisme de financement mondial (GFF) à l'appui de la santé des femmes et des enfants. Le Canada a pris des engagements de 200 millions USD envers le GFF, dont 100 ont été consacrés à l'amélioration des systèmes d'ESEC ([gouvernement du Canada 2015](#)).

En 2015, l'initiative Data for Health de Bloomberg Philanthropies s'est engagé à hauteur de 100 millions USD envers 20 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sur 4 ans. Le but de cette initiative est de rehausser la qualité des données sur la santé et l'utilisation des données, en augmentant le nombre d'enregistrements des naissances et des décès et en améliorant la qualité des données sur

les causes de décès, ce qui est essentiel à la compréhension de la mortalité maternelle. L'organisme de santé publique Vital Strategies, cofinancé par Bloomberg Philanthropies et le gouvernement australien, est le partenaire de mise en oeuvre. Il représente un partenariat de mise en oeuvre intéressant, puisqu'il comprend les bailleurs de fonds ainsi que d'autres groupes d'experts, tels que la Fondation CDC, la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, l'Université de Melbourne et l'OMS ([Vital Strategies 2018](#)).

Il existe des initiatives généreuses; toutefois, les deux se concentrent sur un petit nombre de pays, ce qui laisse plus de 85 % des besoins actuels non satisfaits. Par conséquent, il est crucial de présenter des arguments convaincants pour accroître l'investissement dans les systèmes d'ESEC mondiaux. La section 4 met en évidence certaines preuves des puissantes répercussions économiques, politiques et sociales d'un système d'ESEC robuste, et explique les raisons pour lesquelles il s'agit d'un judicieux investissement à long terme pour le secteur public, ainsi que d'une source de rentabilité économique importante pour les investisseurs privés.

4. LE BIEN-FONDÉ DE L'INVESTISSEMENT

Le besoin d'accroître l'investissement dans les systèmes d'ESEC est criant. Comme il manque plus de 85 % du financement requis, des partenariats et des modèles de collecte de fonds novateurs seront nécessaires. En particulier, il est impératif de montrer aux gouvernements nationaux l'importance primordiale de disposer de systèmes d'ESEC viables pour une gouvernance et une administration efficaces, et pour la croissance économique, de montrer à la communauté internationale les effets d'entraînement de

l'investissement dans les systèmes d'ESEC pour obtenir d'autres résultats sociaux et économiques, et de montrer aux investisseurs privés les possibilités de développement des entreprises dans différentes technologies liées à l'identification. La section qui suit s'intéresse aux bienfaits sur l'économie, la politique et la gouvernance pouvant découler de l'établissement de systèmes d'ESEC solides, avec des retombées particulièrement positives pour l'autonomisation des femmes, pour les sociétés et pour les économies nationales.

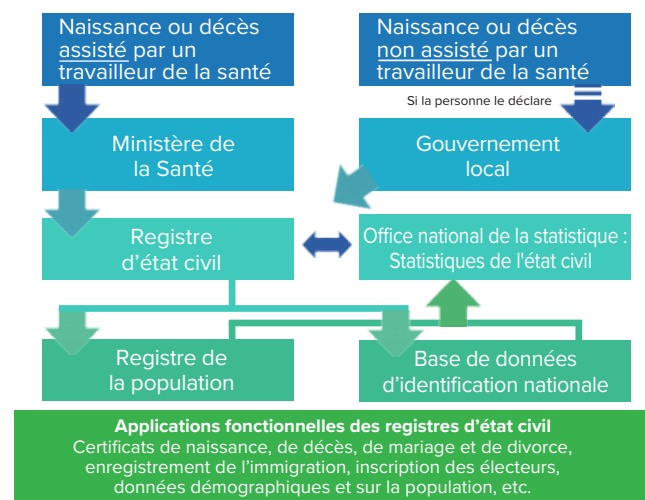
A. Retombées économiques

La première et la plus fondamentale contribution d'un système d'ESEC est qu'il peut aider à constituer un dossier détaillé de l'ensemble de la population nationale, complétant ainsi le recensement national. Il offre un portrait détaillé des circonstances individuelles, par exemple à savoir si les gens sont mariés ou divorcés ou s'ils ont des enfants. Cette information est essentielle pour un système national d'imposition solide et efficace, qui peut être ajusté de façon à prendre en compte les circonstances personnelles, dont le nombre de personnes à charge. Les statistiques agrégées compilées à partir des dossiers d'ESEC peuvent également compléter le recensement en indiquant la population totale, ventilée par âge et par genre, entre autres facteurs.

Grâce à un système d'ESEC viable, les gouvernements peuvent aussi créer des bases de données d'identification consistantes, comprenant le numéro d'enregistrement de la naissance, l'identification des électeurs et les renseignements se rapportant au passeport. Ces bases de données ont le potentiel d'améliorer la qualité des services gouvernementaux offerts aux gens (voir la figure 4). Les bases de

données d'identification peuvent prendre de nombreuses formes, allant d'un simple numéro lié à un certificat de naissance ou à un dossier fiscal permanent, à un système biométrique interconnecté (en Inde ou aux Philippines, par exemple), qui comprend des renseignements sur l'identification des électeurs, les permis de conduire, les adresses, les renseignements se rapportant au passeport, le statut au regard de l'immigration ou d'autres données d'identification.¹

Figure 4 : La circulation de l'information dans un système d'ESEC viable



Source : compilé par l'auteur

Bien comprendre les systèmes d'ESEC (et, par exemple, les utiliser pour créer des bases de données d'identification) peut avoir d'immenses répercussions sur les recettes fiscales, tout en générant des économies grâce à une efficacité accrue. Par exemple, un nouveau système national d'identification aux Philippines devrait générer des économies de coûts pouvant atteindre jusqu'à 2 % du produit intérieur brut (PIB) du pays sur cinq ans en raison d'une meilleure affectation des ressources. D'après

1 Le présent document ne considère pas les avantages ou les inconvénients de toutes ces approches. Pour un bon résumé des aspects positifs et négatifs des systèmes d'identification nationaux, reportez-vous à [Jacob 2018](#).

les estimations du PIB de 2016 par la Banque mondiale, cela équivaut à 6,09 milliards USD (Mayhew 2016). Le système biométrique consolidera et remplacera un jour toute l'information recueillie au moyen de 33 systèmes de cartes d'identité différents gérés par une variété d'organismes. Le nouveau système collectera le numéro de référence commun et les renseignements de base d'une personne, y compris les données biométriques, le statut d'électeur, le numéro de passeport, le numéro d'identification de contribuable et le numéro d'assurance-maladie (Espey 2018).

Pour le secteur privé, l'expansion des systèmes d'ESEC et des systèmes d'identification subséquents constitue une occasion d'affaires gigantesque. Le secteur privé a un rôle de premier plan à jouer dans la proposition de nouvelles solutions qui répondent aux besoins d'information des systèmes d'ESEC. Par exemple, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) peut étendre sa couverture mobile à la totalité de l'Afrique subsaharienne tout en combinant cette couverture avec d'autres services, tels que les services de santé intelligents locaux. Dans plus de 60 pays du monde, dont l'Inde et les Philippines, la technologie biométrique pour le balayage de l'iris, les empreintes digitales et les photographies est actuellement employée dans les programmes d'identité nationale (Gelb et Clark 2013, Gelb et Metz 2018), et 59 pays (dont certains sont compris dans les 60 susmentionnés) s'affairent aussi au déploiement de « cartes intelligentes » (Pala, 2018) qui couvriront environ 3,5 milliards de citoyens d'ici la fin de 2021, d'après la société de sécurité numérique Gemalto (Gemalto 2018).

Enfin, les systèmes d'ESEC ont des effets économiques individuels bénéfiques. Des 1,7 milliard d'adultes qui ne possèdent pas de compte en banque, 56 % sont des femmes

(selon la Banque mondiale) et dans les économies en développement, les femmes demeurent 9 % plus susceptibles de ne pas avoir de compte en banque que les hommes (Sahay et Cihak 2018). Près d'une femme adulte sans compte bancaire sur six manque de documentation et indique qu'il s'agit de la principale raison expliquant sa situation (Hanmer et Dahan 2015). Donc, environ 158 millions de personnes dans le monde entier n'ont pas accès à des services financiers, uniquement parce qu'elles ne possèdent pas de certificat de naissance ou de forme équivalente d'identification personnelle.

Par exemple, l'industrie du vêtement au Bangladesh représente 80 % des exportations du pays et 85 % des travailleurs sont de jeunes femmes. La majorité de ces femmes ne détiennent pas d'enregistrements de naissance ou d'autres formes de pièces d'identité, et moins de 20 % de ces travailleuses ont accès à des comptes bancaires. Cela signifie qu'elles sont payées en argent comptant, ce qui complique le suivi et la contestation des paiements. Les propriétaires des usines ont ainsi le loisir d'exploiter ces femmes à la fois du point de vue de leurs heures de travail et de leur paye (Cairns et Iskenderian 2015).



Dominic Chavez/Banque mondiale

Le fait de donner à ces femmes un accès aux services financiers et d'identification qui leur manquent entraînerait des répercussions énormes sur leur productivité et leur bien-être économiques, ainsi que sur l'économie mondiale. La relation entre l'égalité des sexes et la croissance économique est bien documentée (**Forum économique mondial 2015**). Selon une estimation, 27 % de la croissance du PIB se perd en raison de l'inégalité économique fondée sur le genre (**Cairns et Iskenderian 2015**). Différentes études se sont penchées sur les effets de l'inclusion financière des femmes sur la croissance économique. Par exemple, en 2005, la Banque mondiale a estimé que les possibilités inégales en matière d'éducation et d'emploi avaient limité la croissance économique de l'Afrique subsaharienne de 0,8 % par année entre 1960 et 1992. Elle a appliqué ces calculs à l'Ouganda seulement afin d'indiquer que le pays pourrait gagner jusqu'à concurrence de deux points de pourcentage de croissance du PIB par année en éliminant l'inégalité entre les sexes dans le système d'éducation et l'accès aux emplois (**Banque mondiale 2005**).

B. Participation politique

Outre les incitatifs financiers à l'expansion des systèmes d'ESEC et d'identification, il existe des incitatifs politiques clairs. Abstraction faite des arguments liés aux droits fondamentaux de la personne, le fait de refuser l'identification aux gens limite leur engagement politique et leur capacité de voter. Aux États-Unis, le National Democratic Institute (NDI) a découvert que l'écart en matière d'enregistrement des naissances et de documents d'identification faisait en sorte que les femmes étaient moins portées à s'inscrire comme électrices ou comme candidates, ce qui les exclut des décisions politiques et des postes de direction (**Hanmer et Dahan 2015**). En revanche, les femmes qui ont accès à l'identification disent s'intéresser davantage à la politique, exercer activement leur droit de vote et bénéficier de la protection juridique que leur confère leur enregistrement en tant que citoyennes. Cela a été le cas au Pakistan après l'expansion du système de cartes d'identité nationales informatisées (**Hanmer et Dahan 2015**). Les systèmes d'ESEC revêtent également une importance cruciale dans l'établissement d'un registre exact des électeurs, les listes électorales se basant souvent sur ces registres d'identité (**Nielsen et coll. 2014**).

C. Gouvernement efficace

Pour les gouvernements, les bienfaits d'un système d'ESEC robuste, pour l'égalité entre les sexes comme pour une gouvernance efficace, sont manifestes. Avec le recensement, les systèmes d'ESEC et d'identification fournissent des dénombrements exacts et ventilés de la population, qui servent à la fois de numérateur et de dénominateur pour de nombreux indicateurs nationaux. La mise en place de systèmes d'ESEC solides peut aider à établir un système de rapports numérique à l'échelle du gouvernement et à améliorer la qualité des



Photo : Mohammad AL-Arief/Banque mondiale



dossiers administratifs. Comme les systèmes d'ESEC surveillent les naissances, les décès et les mariages, ils peuvent également compléter d'autres statistiques officielles dans le but d'aider à définir et à cibler les services, tels que la pension alimentaire. Cependant, ce qui est peut-être la chose la plus fondamentale, c'est que les systèmes d'ESEC sont les piliers d'un système de santé efficace.

La cause du décès est une mesure vitale de tout service de santé efficace afin d'évaluer les maladies évitables. Lorsque les décès sont enregistrés, ainsi que des renseignements précis sur leur cause, les systèmes peuvent révéler des maladies imposant un fardeau disproportionné aux femmes ou aux hommes, ce qui aide les décideurs politiques à mettre au point des interventions de santé publique ciblées.

« Les systèmes de santé dans le monde entier dépendent de renseignements fiables sur les causes de mortalité pour permettre une adaptation efficace aux circonstances épidémiologiques changeantes. Ces interventions dépendent étroitement de données exactes pour orienter la prise de décisions. Dans un système d'information sur la santé, des données précises et opportunes sur les causes de décès sont fondamentales pour l'élaboration de programmes et de politiques, et pour la mesure des changements dans l'ampleur et la répartition des problèmes de santé et des maladies au sein des populations » (Rampatige et coll. 2014).

Toutefois, moins de la moitié des décès dans le monde sont enregistrés. Des données de la Chine et du Rajasthan, en Inde, indiquent que les décès de femmes sont moins susceptibles d'être enregistrés que les décès d'hommes (Knowles et Koolwal 2017). Cet écart peut masquer des inégalités notables dans les services de santé, par exemple sur le plan de la qualité des soins de santé maternels. L'une des grandes difficultés

est que la plupart des données mondiales sur la mortalité maternelle sont estimées d'après des sondages ou des modèles, puisque les systèmes d'ESEC sont déficients ou manquent de couverture (par exemple, en Indonésie) (Joint Committee on Reducing Maternal and Neonatal Mortality in Indonesia 2013). Il est difficile et coûteux d'estimer la mortalité maternelle à partir de sondages. L'enregistrement complet des décès, dont les décès maternels, fournir davantage de renseignements sur l'état de santé des mères et de leurs enfants (Appel et Wahabzada 2016). Sans cette information, les gouvernements ne peuvent pas concevoir de services de santé et des investissements ciblés, ce qui les empêche d'utiliser les ressources publiques restreintes avec une efficacité et une efficacité optimale.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'accroissement des systèmes d'ESEC et d'identification dans le monde entier est un impératif urgent pour la croissance économique, l'engagement politique et, ce qui est peut-être le plus important, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Le coût de cet accroissement est plutôt modeste; entre 2015 et 2030, il suffit de seulement 1,5 milliard USD de la part des bailleurs de fonds, avec un investissement égal de ressources nationales, pour établir les systèmes requis dans 77 des pays qui en ont le plus besoin. Ce montant représente seulement 1 % de l'APD actuelle (Gurria 2018). Des entités telles que Bloomberg Philanthropies et le gouvernement du Canada ont fait preuve d'un fort leadership politique en investissant 200 millions USD dans l'expansion des programmes d'ESEC dans un groupe de pays prioritaires. Cependant, il reste encore fort à faire pour garantir l'identification de tous les habitants de la planète, ainsi que des systèmes de statistiques de l'état civil efficaces.

Heureusement, il existe des arguments probants en faveur de l'investissement. Par exemple, l'identification pourrait permettre à plus de 158 millions de femmes d'accéder à des comptes bancaires et à des services financiers. Entre-temps, les systèmes d'ESEC peuvent contribuer aux bases de données d'identification, et ensemble, ces deux éléments sont à même de soutenir des systèmes fiscaux plus sophistiqués. Ces systèmes présentent un énorme potentiel d'économies, entre autres aux Philippines (des économies de coûts de 3 % du PIB du pays sont attendues sur cinq ans grâce à la mise en œuvre d'un système d'identité nationale). Des systèmes d'ESEC robustes peuvent permettre une utilisation plus judicieuse des ressources restreintes pour des services publics, tels que les soins de santé et les pensions alimentaires, et favoriser une plus forte inscription des électeurs. Pour les entreprises, un système d'ESEC fonctionnel menant à une technologie de systèmes d'identité plus avancée présente d'immenses possibilités, comme en témoignent les pays du monde entier (plus de 60) qui se tournent vers des systèmes d'identification biométrique ou qui emploient des cartes intelligentes. Pour ce qui est de la communauté internationale, investir dans l'établissement de systèmes d'ESEC efficaces nous permet non seulement de compter la population non recensée, mais aussi d'autonomiser un plus grand nombre de femmes et de filles partout dans le monde. Avec les systèmes d'ESEC, nous pouvons jeter les bases de politiques sociales et économiques efficaces afin de ne laisser personne pour compte.

Recommandations

- **Il faut d'autres exemples documentés comme ceux qui figurent ci-dessus. L'argumentation économique en faveur de l'investissement dans les systèmes d'ESEC devrait être suffisamment forte pour convaincre les gouvernements de consentir les investissements nécessaires et les partenaires internationaux de réunir suffisamment d'expertise et d'investissements à court terme pour mettre les systèmes d'ESEC sur la voie d'un avenir durable** (Banque mondiale et OMS, 2014). Les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire ont la chance de bénéficier de la révolution des données et de passer plus rapidement des systèmes papier aux nouveaux systèmes fondés sur les TIC, dont la maintenance est beaucoup moins coûteuse. Les nouvelles technologies donnent la possibilité d'abandonner les vieux systèmes onéreux et inefficaces pour de nouveaux systèmes à faible coût et d'une grande efficacité. Un tel changement nécessitera des investissements en capital et le développement d'une nouvelle capacité adéquate, mais il faut d'abord mieux comprendre les coûts et les rendements de ces investissements.



- **L'appui politique est essentiel afin que l'investissement dans les systèmes d'ESEC soit perçu comme une solution nécessaire à long terme, et non pas comme une question secondaire. Des avantages économiques et un établissement des coûts bien documentés peuvent favoriser l'appui politique.** Plusieurs options sont envisagées afin d'aider les gouvernements dans les pays prioritaires à combler le déficit de financement afin de renforcer les systèmes d'ESEC (Banque mondiale et OMS 2014). Toutefois, peu importe le modèle choisi pour le financement international et les mécanismes de gouvernance, les clés du succès seront l'engagement et la direction politiques au niveau de chaque pays.
- **Les pays devraient commencer leur processus par une évaluation de la préparation à investir. Un peu comme l'évaluation de la préparation aux données ouvertes, il s'agit d'un point de départ pour garantir l'adéquation des investissements aux priorités nationales, remédier aux faiblesses du système et exploiter ses forces, fondé sur un cadre institutionnel clair et un mécanisme de coordination fonctionnel.** Les investissements ne devraient pas se limiter au financement national et international; ils devraient plutôt inclure des partenariats avec le secteur privé (Banque mondiale sans date).
- Il est possible de prouver la pertinence des systèmes d'ESEC sur les plans politique et économique en renforçant les liens entre les systèmes d'ESEC et les programmes de financement des données mondiales actuels. **Les parties prenantes concernées devraient profiter de l'actuelle dynamique liée aux systèmes d'ESEC pour mettre en lumière et prioriser ce travail dans des plans nationaux de développement et de statistiques qui comportent des stratégies de mobilisation nationale et internationale des ressources.** La nécessité d'accorder un meilleur financement aux données se reflète dans des programmes mondiaux tels que le Plan d'action mondial des Nations Unies au Cap et la récente déclaration de Dubaï au UN World Data Forum (Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au programme de développement durable à l'horizon 2030 de 2017; UN World Data Forum 2018).



L'auteure du présent document est Jessica Espey, du Réseau de solutions pour le développement durable. Il fait partie de la série de synthèses de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC, qui a été mise au point par le Centre d'excellence pour les systèmes d'ESEC, hébergé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), en partenariat avec l'Open Data Watch.

Droits d'auteur : Centre de recherches pour le développement international (2019)

Citation suggérée : Espey, Jessica. 2019. **Les coûts et les avantages des systèmes d'ESEC comme outil d'autonomisation des femmes.** Série de synthèse de connaissance sur le genre et les systèmes ESEC. Centre de recherches pour le développement international : Ottawa (Ontario).

RÉFÉRENCES

- Appel, Deirdre et Tawheeda Wahabzada. 2016. « Civil Registration and Vital Statistics: Data Gaps and Possible Solutions. » Open Data Watch Blog. 2016. <https://opendatawatch.com/blog/civil-registration-and-vital-statistics-data-gaps-and-possible-solutions/>.
- Banque mondiale, s.d. « Outil d'évaluation de l'état de préparation. » <http://opendatatoolkit.worldbank.org/en/odra.html>.
- Banque mondiale. 2005. « Uganda: From Periphery to Center – A Strategic Country Gender Assessment. » <http://siteresources.worldbank.org/INTAFRREGTOPGENDER/Resources/ugandaSCGA.pdf>.
- Banque mondiale. 2016. « Identification for Development: Strategic Framework. » <http://pubdocs.worldbank.org/en/21571460567481655/April-2016-ID4D-Strategic-RoadmapID4D.pdf>.
- Banque mondiale. 2017. « The State of Identification Systems in Africa: A Synthesis of Country Assessments. » <http://documents.worldbank.org/curated/en/156111493234231522/pdf/114628-WP-68p-TheStateofIdentificationSystemsinAfricaASynthesisofIDDAssessments-PUBLIC.pdf>.
- Banque mondiale et OMS. 2014. « Global Civil Registration and Vital Statistics : A Scaling Up Investment Plan 2015-2024. » <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/18962>.
- Cairns, Ann et Mary Ellen Iskenderian. 2015. « The Right to Identity. » Council on Foreign Relations Blog. 11 décembre 2015. <https://www.cfr.org/blog/right-identity>.
- Espey, Jessica. 2018. « Improved Data Governance Leads to Better Economic Outcomes for Philippine Citizens. » <https://www.sdsntrends.org/research/2018/11/5/case-study-philippines-statistics-authority>.
- Forum économique mondial. 2015. « The Global Gender Gap Index 2015. » <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/the-case-for-gender-equality>.
- Gelb, A. and J. Clark. 2013. Identification for Development: The Biometrics Revolution. CGD Working Paper 315. Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/publication/identification-development-biometrics-revolution-working-paper-315>.
- Gemalto. 2018. « National ID Cards: 2016-2018 Facts and Trends. » Gemalto. 6 mai 2018. <https://www.gemalto.com/govt/identity/2016-national-id-card-trends>.
- Gouvernement du Canada. 2015. « Canada's Leadership in Support of Maternal, Newborn and Child Health. » http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/amc-gac/FR5-132-2015-eng.pdf.
- Gurria, Angel. 2018. « Launch of ODA Figures 2017. » OCDE. <http://www.oecd.org/development/launch-of-oda-figures-2017-france-april-2018.htm>.
- Hanmer, Lucia et Mariana Dahan. 2015. « Identification for Development: Its Potential for Empowering Women and Girls. » The World Bank Voices Blog. 9 novembre 2015. <https://blogs.worldbank.org/voices/identification-development-its-potential-empowering-women-and-girls>.
- Jacob, Jamael. 2018. « Pros and Cons of National ID System. » GMA News Online. 27 février 2018. <https://www.gmanetwork.com/news/opinion/content/644837/pros-and-cons-of-national-id-system/story/>.
- Joint Committee on Reducing Maternal and Neonatal Mortality in Indonesia. 2013. *Reducing Maternal and Neonatal Mortality in Indonesia: Saving Lives, Saving the Future*. Washington, D.C.: The National Academies Press.

Knowles, James C. et Gayatri Koolwal. 2017. « Gender Issues in CRVS and Access to Adult Identity Documentation. » <https://www.data2x.org/wp-content/uploads/2017/11/CRVS-Synthesis-Paper.pdf>.

Mikkelsen, Lene, David E. Phillips, Carla Abouzahr, Philip W. Setel, Don de Savigny, Rafael Lozano et Alan D. Lopez. 2015. « A Global Assessment of Civil Registration and Vital Statistics Systems: Monitoring Data Quality and Progress. » *The Lancet* 386 (10001): 1395–1406. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(15\)60171-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(15)60171-4).

Ministère du Travail et des Affaires intérieures du Botswana et Université du Botswana. 2015. « Integration of Civil Registration and Vital Statistics and Identity Management Systems: Botswana Success Story. » <http://documents.worldbank.org/curated/en/963541495179518711/pdf/115148-WP-BotswanaCRVSIIntegrationreportSept-PUBLIC.pdf>.

Nations Unies. 2015. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F.

Nielsen, Vibeke Oestreich, Helge Brunborg, Vebjørn Aalandslid, Dag Roll-Hansen et Coen Hendriks. 2014. « Status Analysis on Civil Registration and Vital Statistics (CRVS). » https://brage.bibsys.no/xmlui/bitstream/handle/11250/2468152/NOT2014-41_web.pdf.

Pala, Margus. 2018. « Countries with Electronic ID Cards for Secure Identification. » Smart ID Blog. 26 avril 2018. <https://smartid.ee/countries-available-smart-card-identifications-methods/>.

Rampatige, Rasika, Lene Mikkelsen, Bernardo Hernandez, Ian Riley et Alan D. Lopez. 2014. « Systematic Review of Statistics on Causes of Deaths in Hospitals: Strengthening the Evidence for Policy-Makers. » *Bulletin of the World Health Organization* 92 (11). <http://www.who.int/bulletin/volumes/92/11/14-137935/en>.

Sahay, Ratna et Martin Cihak. 2018. « Women in Finance: A Case for Closing Gaps. » <https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2018/09/17/women-in-finance-a-case-for-closing-gaps-45136>.

SDSN. 2015. « Data for Development: A Needs Assessment for SDG Monitoring and Statistical Capacity Development. » <http://unsdsn.org/resources/publications/a-needs-assessment-for-sdg-monitoring-and-statistical-capacity-development/>.

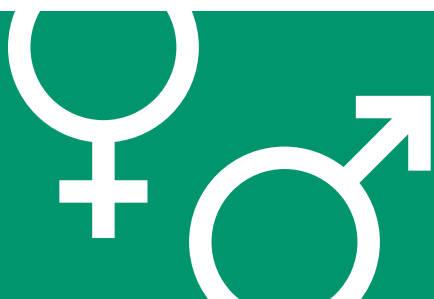
Setel, Philip W, Sarah B Macfarlane, Simon Szreter, Lene Mikkelsen, Prabhat Jha, Susan Stout et Carla AbouZahr. 2007. « A Scandal of Invisibility: Making Everyone Count by Counting Everyone. » *The Lancet* 370 (9598): 1569–77. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61307-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61307-5).

UN High-level Group for Partnership Coordination and Capacity-Building for Statistics for the 2030 Agenda for Sustainable Development. 2017. « Cape Town Global Action Plan for Sustainable Development Data. » Cape Town. https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Cape_Town_Global_Action_Plan_for_Sustainable_Development_Data.pdf.

UN World Data Forum. 2018. « Déclaration de Dubaï. » Dubaï. https://undataforum.org/WorldDataForum/wp-content/uploads/2018/10/Dubai_Declaration_on_CTGAP_24_ctober-2018_online.pdf.

Vital Strategies. 2018. « Weak CRVS Systems Deny Services To Billions And Pose Threat To SDG Progress. » Vital Strategies. 6 avril 2018. <http://www.vitalstrategies.org/press/weak-crvs-systems-deny-services-billions-pose-threat-sdg-progress/>.

[illegible]



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

www.systemesESEC.ca